

Un voyage du "Devoir"

La croisière du "Lafayette" et le retour par l'Hudson

Voyage européen en miniature dans une atmosphère française — Le Rhin de l'Amérique, vu de jour, dans une course de neuf heures — Prix global modique de Montréal et retour — Se hâter: le départ est dans huit jours

Les nouvelles de troubles survenues dans les ports français ont quelque peu ému les personnes qui doivent prendre passage à Québec à bord du *Lafayette*, le 19 août, à destination de New-York. Des dépêches ultérieures ont dissipé le nuage: le somptueux paquebot de la ligne française fera sa croisière à la date annoncée et tout le monde est assuré d'un voyage des plus agréables.

Advenant un retard — ce qui s'est produit pour le *Champlain* — mais non pas pour le *Lafayette* — les autorités du navire, en fixant leur horaire de la traversée à Québec ont eu la prévoyance de se garder une bonne marge, ce qui veut dire qu'en dépit de contretemps éventuels, le programme tracé s'accomplira sans encombre.

L'itinéraire préparé par le *Devoir-Voyages* aura donc le même heureux sort. Après une charmante croisière par le Saint-Laurent, le golfe et l'Atlantique, dans une atmosphère française, il comporte, une fois rendu à New-York, la visite de cette immense ville, en autocar sous la direction d'un guide averti; un séjour de trois jours en plein centre de Manhattan, au milieu des amusements, restaurants, magasins, musées, la ville du Radio, etc., puis le retour par l'Hudson jusqu'à Albany et de là en autobus à Montréal (ou par train, si on le préfère).

Particulièrement importante à retenir: le trajet sur l'Hudson se fait de jour — une course de 9 heures à bord d'un bateau de première classe — afin de permettre aux pègrins de la voir pleinement de la rue des rives enchantées du magnifique fleuve comparé avec raison au fameux Rhin.

Ce retour, après l'expérience délicieuse d'une traversée océanique, sera en quelque sorte un voyage européen en miniature.

Au bout de cette étape accomplie dans les conditions les plus favorables et après une nuit passée dans un des premiers hôtels d'Albany — toujours chambre avec bain — où ils conserveront un pied à terre confortable, les voyageurs auront tout l'avant-midi de loisir qu'ils pourront employer à visiter entre autres monuments, l'intéressant capitol de la capitale new-yorkaise, où un accueil cordial leur est réservé.

Enfin, dans l'après-midi de bonne heure ils partiront en autocar pour se diriger à travers les verdoyantes montagnes du Vermont et atteindre Montréal à la fin de la soirée, soit après neuf jours complètes d'agréments et le tout à un prix d'abonnement: \$65.

Ceux qui disposent de moins de temps pourront revenir dès le dimanche soir, 25 août. A leur intention, nous organisons un voyage de 7 jours, à l'aller comme ci-dessus à bord du *Lafayette*, cabine et repas compris, 2 jours à New-York avec hébergement et retour par autobus-express, trajet de jour, le tout au prix vraiment modique de \$58.

Ajoutons que dans un cas comme dans l'autre, les voyageurs en partance de Montréal recevront sans frais leur billet de chemin de fer pour atteindre Québec, lieu de l'embarquement. De même dans ces deux itinéraires, nos représentants à New-York et Albany verront au transfert des voyageurs et de leurs bagages aux arrivées et départs.

Par ailleurs, les voyageurs préférant revenir par l'océan pourront, après une journée passée à New-York, s'embarquer à bord de la *Duchess of Atholl* à un prix avantageux, soit \$70 aller et retour, lit et tous repas à bord dans les deux sens.

On peut aussi, en partant de Montréal, le 19 août, faire le voyage en sens inverse: se rendre en autocar à Albany, y coucher dans un des meilleurs hôtels, de là, le lendemain, naviguer toute la journée sur l'Hudson, puis, après trois jours à New-York, visite et hébergement.

Je viens seulement de lire dans le *Devoir* de lundi le rapport de l'assemblée de M. Bourassa au Lac des Plages. Vu que ce rapport est signé P. S., je présume que vous en êtes l'auteur et je me permets de venir vous demander une explication.

La Presse Canadienne, rapportant des extraits de ce discours, dit: "Il dit (M. Bourassa) qu'il estimait beaucoup MM. Bennett, King, Stevens et Woodsworth; mais qu'il souhaitait l'avènement du parti libéral au pouvoir, car l'honorable M. King est le seul qui n'a pas les mains liées par la haute finance". Suit une explication au sujet de l'entourage du premier ministre, explication que votre rapport contient, puis ceci que votre rapport ne mentionne pas: "Mes paroles s'appliquent aussi à MM. Stevens et Woodsworth".

Les soulignés sont de moi et je prends le texte du rapport P. C. dans le *Droit* du 6; tous les journaux l'ont d'ailleurs publié dans les mêmes termes.

J'ai relu trois fois votre compte rendu et je n'y trouve pas les paroles soulignées. Je sais, d'autre part, que le *Devoir* et ses rédacteurs ont au-dessus de toute falsification et de tout tronçonnage de textes, l'honneur que l'on ne peut malheureusement pas rendre à la presse de parti. Alors... d'où vient cette divergence entre votre rapport à vous, qui étiez présent à l'assemblée, et celui du correspondant de la P. C. ? Faudrait-il conclure que cette agencement de mots tend à nuire à M. Stevens et de favoriser les libéraux ? Elle n'aurait pas autrement si tel était son but.

Si votre compte rendu est exact, comme je le crois, existe-t-il un moyen de faire se rétracter la Presse Canadienne ? Ou ne pourriez-vous à tout le moins faire une mise au point dans votre journal ? Je sais que ma requête vous paraît peut-être extraordinaire: le *Devoir* est le seul journal à publier la vérité et on lui demande de faire une mise au point ! Mais les journaux réellement indépendants sont si rares qu'on est dans l'obligation de leurs demander plus qu'aux autres.

On allions-nous, si même les agences de presse sont affectées du microbe de la partisanerie ? Excusez, cher monsieur, ces quelques mots et cette requête rédigés à la hâte et croyez que je vous serai reconnaissant de ce que vous pourrez faire pour que la vérité triomphe.

F. VENNE
N. D. L. R. — Cette lettre n'a pas besoin de commentaires après la mise au point de M. Omer Héroux hier. Nous ne savons pas où la *Canadian Press* a pris son compte rendu, mais nous sommes à peu près certains que son erreur est involontaire et qu'elle a été trompée. Une chose dont nous sommes bien certains, c'est que M. Bourassa n'a pas appliqué aux partis de MM. Woodsworth et Stevens le reproche qu'il a fait au parti conservateur d'être plus lié aux intérêts d'argent que le parti libéral.

La *Canadian Press*, qui, de bonne foi, sans doute, répandait cette erreur, devrait rectifier, mais M. Bourassa étant le principal intéressé, c'est son devoir de le faire. Seul exige cette rectification. Si la *Canadian Press* veut le faire elle n'a qu'à prendre notre compte rendu, le seul résumé substantiel de ce discours de M. Bourassa, car nous étions le seul journaliste présent à l'assemblée; ou encore elle peut tout simplement envoyer un de ses journalistes interviewer M. Bourassa.

P. S.

NECROLOGIE
BROSSEAU — A Ste-Thérèse de Blainville, le 7, à 86 ans, M. Victor Brosseau.
BOISCLAIR — A Montréal, le 5, à 25 ans, Céline Boiscclair, fille de feu Donat Boiscclair et de Josephine Charlebois.
BOUCHER — A l'hôpital Sacré-Cœur, le 7, à 25 ans, Delia Boucher, fille de feu Donat Boucher et de Louise Boucher.
CORDIN — A St-Jacques, le 7, à 77 ans, Wilfrid Desjardins, époux d'Annie Brûlé.
FRAPPIER — A Papineauville, le 8, à 73 ans, Lucienne Frappier.
MALLIOT — A Montréal, le 6, à 80 ans, Odilon Malliot, époux de feu Louise Binette.

MORO — Aux Trois-Rivières, le 8, M. Napoléon Moro, époux de Diane Rivard.
PROVOST — A Montréal, le 8, à 48 ans, l'honorable M. Camille Provost.
SARAUUT — A St-Lazare de Val-de-Richelieu, le 8, à 82 ans, Charles Sarauut, époux de feu Angèle Chevrin.

SEGUIN — A St-Philippe de Laprairie, le 8, à 71 ans, M. Ferdinand Seguin, époux d'Ernestine Lussier.

Une nouvelle lettre de M. Caiserman

CANADIAN JEWISH CONGRESS
2040 Bleury Street,
Montréal.

Au rédacteur en chef,
du *Devoir*,
430 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Cher Monsieur,
Vous m'avez gentiment accordé le privilège d'exposer dans les colonnes de votre estimable journal mes opinions sur des problèmes que je considère d'une importance primordiale, et permettez-moi de vous en remercier cordialement.

En vous écrivant, le 3 juillet dernier, je ne me proposais nullement d'engager une polémique, mais je voulais plutôt défendre les miens contre une propagande que je trouvais injuste. Ma lettre, cependant, a déclenché une ardente polémique, sur un terrain beaucoup plus vaste que je ne l'avais prévu.

Je n'ai pas l'intention d'abuser plus longtemps de votre générosité et de votre patience, surtout lorsque je dois discuter dans une langue que j'aime mais que je ne maîtrise pas complètement, avec un groupe de journalistes canadiens-français remarquables et expérimentés. Pour ma part, cette réplique sera donc la dernière, dans la présente polémique.

A monsieur Foisy, je dois répondre. Soyez, vous en prie, plus modeste. Malheureusement, votre complexe de supériorité et d'admission, si c'est possible, votre ton de planteur parlant à ses esclaves cubains!!! Comme vous, il y a un grand nombre de citoyens qui connaissent l'histoire du Canada, le folklore canadien, la littérature canadienne, les institutions du pays et ses lois; et, à votre manière de les interpréter, je ne vous regarde point, je dois l'avouer, comme faisant autorité en aucune de ces matières. Bien plus, votre attitude fait preuve d'impertinence, et non d'érudition.

Mon séjour en ce pays, à titre de citoyen canadien, ne dépend point de votre approbation, Dieu merci! mais repose sur un terrain légal plus solide. A la longue et prétentieuse conférence de M. Foisy, je veux répondre que les Juifs ne sont pas arrivés d'hier au Canada; que, sous la domination française, ils s'établirent en assez grand nombre au Canada pour qu'on en trouve dans la milice du pays. Un document daté du 6 juillet 1739 mentionne Joseph Langi et J. de Langi. Parmi les noms des membres d'une division militaire, communiqués de Montréal à la Louisiane (rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1922-23), apparaît en 1711 le nom d'un Juif Marranos, Marand (J.-Edmond Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. 2, appendice, p. 34).

J.-B. Loatman, vers la même époque, était propriétaire à Montréal, ainsi qu'il apparaît d'un titre enregistré le 30 août 1717 (Livre Terrier de la Seigneurie de Montréal, vol. II). Une déclaration datée du 4 novembre 1744, à l'effet que la garnison de Port-Royal se rendrait dans le drapeau français paraîtrait dans les environs, mentionne un autre Juif Marranos, un certain Jacob Costa; et dans un document semblable, daté de 1760, alors que les Français se rendirent aux Anglais, au fort Cumberland, nous trouvons, entre autres, le nom de Abraham Dugaz (Archives nationales de France pour les colonies, vol. 25, fol. 43, et correspondance générale du Canada, vol. 87, fol. 408).

Depuis 1744 jusqu'au jour où la dernière cartouche fut tirée dans la lutte pour la possession du Canada, entre la France et l'Angleterre, le nom de Grandis apparaît lié à l'histoire du pays.

Dès 1724, la maison judéo-française David et Mendes avait des relations commerciales étendues au Canada, et des bateaux marchands juifs faisaient le commerce entre la France et ses lies de l'Amérique.

Vers 1760, Samuel Judah et Aaron Hart s'établirent dans le commerce du blé et de l'immeuble. En même temps un nombre assez considérable de Juifs s'installèrent à Montréal, tous marchands habiles et expérimentés, intimement liés à toutes les branches du commerce colonial.

La même année, Samuel Jacobs s'établit à Saint-Denis comme marchand de blé et courtier en immeubles. En 1858, Henry Jacobs et Michael Michaels ouvrirent la première manufacture de cigares au Canada, à Dundas, dans l'Ontario.

En 1835, Moïse Hart fonda une banque aux Trois-Rivières et, par la suite, joua un rôle important dans la vie économique de la province tout entière. Ce fut grâce aux efforts de Charles et d'Isaac Oppenheimer qu'on construisit le premier chemin de fer en Colombie anglaise. Ils établirent aussi le premier train électrique entre Vancouver et Westminster. Leur œuvre dans le développement industriel de Vancouver et de la Colombie anglaise est passée à l'histoire.

Ce sont là quelques faits à peine, pris au hasard parmi des milliers que rapporte l'Histoire de M. Benjamin-G. Sack, sans parler du rôle considérable des Juifs lors de la participation du Canada à la guerre mondiale, qui tous arrivent à démontrer que les Juifs sont arrivés ici il y a longtemps (n'en déplaise à M. Foisy!).

A l'intention de M. Foisy je veux rappeler aussi le "Statut" connu sous le nom de "1st William IV, Chapt. 57: An act to declare persons professing the Jewish religion, entitled to all the rights and privileges of the other subjects of His Majesty in this Province (1)". Un examen attentif nous apprend que cette loi fut ultérieurement confirmée par d'autres lois ayant pour but d'en étendre l'application.

(1) Loi pour déclarer les personnes professant la religion juive capables de tous les droits et privilèges accordés aux autres sujets de Sa Majesté en cette province. (Provincial Statutes of Lower Canada, 1832, p. 83, William IV, Chapter LVII.)

et d'établir les principaux droits des Juifs en cette province. Elle déclarait que "tout Juif, soit sujet britannique ou domicilié en cette province, jouira des mêmes droits et privilèges que les autres sujets de Sa Majesté; ainsi que ses héritiers, en toutes occasions et suivant l'intention du législateur; et il sera admis à tout emploi public, quelles qu'en soient la nature et l'importance".

Je souhaite sincèrement que la lecture de ces textes législatifs canadiens et notre participation au développement de ce pays, même à l'époque que M. Foisy a décrite si poétiquement, apprendront à celui-ci la valeur incalculable de la modestie et de la réflexion.

Quant à l'intéressante lettre de M. Jean-Paul Robillard, je dois dire que je ne joue pas aux cartes et ne les brûle pas! Et que, assurément, je ne pose guère au martyr! Rien n'est plus étranger à mon esprit. J'ai oublié que tous les groupes ethniques au Canada ont le droit et le devoir de s'entraider en tous les domaines: économique, politique, éducationnel, intellectuel, artistique et religieux. A preuve que je ne l'oublie guère, c'est qu'à l'époque de la promulgation du règlement 17 concernant les écoles séparées en Ontario, j'ai écrit et parlé pour condamner la législation projetée; la presse juive du Canada tout entier a défendu les mêmes opinions. Récemment encore, lors des persécutions mexicaines, les sociétés juives furent les premières à protester publiquement.

Jamais je n'ai appelé antisémitisme l'effort du Canada français pour affirmer sa situation nationale, religieuse, intellectuelle et économique. Ce que j'ai appelé et appelle encore antisémitisme, c'est toute déclaration qui dénature, comme le veulent ses auteurs, les faits à l'égard des Juifs; c'est tout rapport faux qui leur cause un préjudice, et publié dans cette intention; bref, j'appelle antisémitisme toute manœuvre déloyale dirigée contre les Juifs, soit par des scribes insensés comme ceux de la "gang" du *Patriote*, soit par des gens mal informés.

Qui fournit de légumes les "Dominion Stores" et les "Atlantic and Pacific Stores"? Et vous êtes prêt à parier qu'il n'y a pas un seul Canadien français parmi ces fournisseurs! Il faut d'abord que je réponde à cela: premièrement, je ne parle pas sans savoir; deuxièmement, les deux chaînes de magasins que vous mentionnez n'appartiennent pas à des Juifs; troisièmement, c'est auprès de la direction de ces magasins que vous devriez par conséquent vous informer.

Quant aux arguments que vous tirez de "l'achat chez nous", je puis vous assurer que chaque groupe ethnique a ses gens mesquins, mesquins par le cœur et mesquins en tout, qui agissent comme vous le dites. Vous et moi, devons-nous suivre leur exemple? Ma réponse est catégorique: non! Je ne tiens pas à reprendre les opinions que j'ai déjà exposées contre "l'achat chez nous", nouvelle doctrine économique. Je suis convaincu que si chacun des groupes ethniques du Canada adoptait cette politique, ce serait une faute dont nous souffririons tous. Le fait que le pourcentage des Juifs salariés en notre province n'excède pas le pourcentage de leur population par rapport à la population totale, et que la propriété immobilière qui leur appartient à Montréal s'élève aux deux tiers de ce que leur nombre leur permettrait d'espérer, cela ne vous dit-il rien?

Quant aux ambitions que vous nous prêtez de former un "Etat dans l'Etat", permettez-moi de vous dire que c'est une sottise et ridicule invention. Donnez-moi un seul cas, si vous le pouvez, où la collectivité juive du Canada se soit rendue coupable de former un état au sein de l'Etat à qui servent d'aussi extravagantes déclarations, sauf à révéler la haine que vous accumulez dans votre cœur?

Permettez-moi de rappeler en terminant:

1. Que les Juifs, comme groupe, ne pratiquent guère "l'achat chez nous";
2. Que même leurs aliments Kosher viennent des marchés de la province de Québec;
3. Que nos industriels et nos manufacturiers choisissent leurs employés sans tenir compte de la religion d'aucun, et que nos ouvriers cherchent à travailler pour des patrons appartenant à n'importe quelle religion (à moins qu'on ne soit prévenu contre eux);
4. Qu'en regardant le Dominion tout entier et même son commerce extérieur au point de vue purement canadien, nous contribuons à la prospérité de chaque province au moment où le salut de tous les groupes ethniques, y compris les Canadiens français et les Juifs, réside dans la coopération la plus étroite possible de tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

Agreez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

H. M. CAISERMAN
Secrétaire général.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 11 AOUT

IXe Dim. après la Pent. (Semi-double) (vert). Messe: Ecce, avec Gl. et Cr. 2e or. des Sts. Mm. Tiburce et Suzanne (v. or. propros). 3e or. A cunctis. 4e M. pro quacunque tribulatione, la seulement où elle est encore en vigueur, puis M. (dans le dioc. de Montréal, pro infirmis; dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, pro Papa); préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. mém. de sainte Claire V. (I Vp.).

AU PRONE

On annonce:
Jeu prochain, fête de l'Assomption R. 100;
(Samedi prochain, maigre et jeûne et dim. prochain, solennité de cette fête).

(Aujourd'hui, dans le dioc. de Valleyfield, on fera la collecte pour les Clarisses. — Dim. prochain, dans le dioc. de Saint-Hyacinthe, on fera la collecte pour les œuvres diocésaines).

CROISIÈRE à bord du NEW-YORK LAFAYETTE

3 jours à New-York, à l'hôtel Times Square

Visite de New-York en autocar et de Rockefeller Center

Retour par la rivière Hudson et les Adirondacks

\$62 7 JOURS
Tous frais principaux compris.

Direction personnelle de M. F. HONE

Départ le 19 août

Pour tous renseignements s'adresser aux

VOYAGES HONE

"UNIVERSITY TOWER"

660 Ste-Catherine ouest

ou 1245, rue Université

Harbour 3284.

Chez les détaillants

Les élections annuelles de l'association des marchands-détaillants de Montréal ont donné le résultat suivant: président, M. Hector Languevin, de la maison N.-G. Valiquette, représentant les marchands de meubles; 1er vice-prés., M. André Latour, les marchands de bois et de charbon; 2e vice-prés., nouveautés; 3e v.-prés., M. John Daly, boucherie; trésorier, M. J.-W. Jetté, maîtres-plombiers; secrétaire, M. Donatien Berthiaume, bois de construction.

Ont été nommés directeurs: MM. C.-R. LaSalle, chaussures; N. Lechasseur, mercerie; O. Normandin, fourrures; N. Fortier, propriétaires de garages; L. Clément, épiciers; J.-O. Turcot, pâtisseries; R. Jetté, de la boulangerie I. Caron, boulanger; Hervé Duval, autos; F. Bonnevill, quincaillerie; H. Brunelle, glace; D. Turcotte, marchands de tabac.

Au cours de la réunion, on a arrêté les derniers détails de l'organisation du prochain congrès des détaillants qui aura lieu à Saint-Jean les 13 et 14 prochains.

Croisière chez les Madelinots

En annonçant hier une croisière — dont le *Devoir-Voyages* a l'exclusivité — à bord du *New Northland*, aux îles de la Madeleine, nous avons annoncé le départ pour le 13 août. Il fallait dire "13 septembre", retour le 19 ainsi que l'indiquait le contexte.

Fête champêtre des commis-épiciers

Demain aura lieu au parc Belmont, la fête champêtre de l'Union des commis-épiciers de Montréal.

LIVRES A VENDRE

Collectionneur dans une situation difficile disposerait d'environ deux cents volumes en éditions de luxe. Reliures de Kieffer, Aussourd, Trinckvel, Fonsèque, etc. Occasion exceptionnelle pour bibliophiles. CRescent 5669.

L'Ecole des sciences sociales de Montréal

PROGRAMME DES COURS

Voici un résumé succinct du programme des cours que donne l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal.

PREMIERE ANNEE

Philosophie sociale (professeurs: a) le R. Père Ceslas Forest); la Société en elle-même, l'Etat et l'individu, l'Etat et la famille, l'Etat et les Etats; b) (Le R. Père Lamarque); l'Eglise et l'Etat.

Economie politique (professeur: M. Edouard Montpetit): définitions et notions générales. Production, répartition, circulation et consommation des richesses.

Géographie sociale (professeur: M. Guy Vanier): la population, l'épargne, l'association professionnelle, la coopération, la mutualité, la philanthropie, les foyers de culture et de propagande, la législation sociale à l'étranger.

Science politique (professeur: Jean Bruchési): droits essentiels des Etats, constitution des différents Etats.

La production industrielle et ses problèmes (professeur: François Vézina): les facteurs de la production, l'entreprise, le machinisme, la concurrence, les crises, la grande industrie, la rationalisation industrielle, la direction, l'humanisation de l'industrie.

Hygiène générale (professeur: docteur J. A. Baudouin): hygiène publique, hygiène scolaire, mortalité infantile, maladies vénériennes.

Géographie humaine (professeur: M. Yves Tessier-Lavigne): l'homme et le milieu naturel, l'Etat et le milieu naturel.

Droit public (professeur: M. Edouard Montpetit): le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux, le régime municipal, le régime scolaire, le régime paroissial.

Les œuvres sociales (professeur: M. A. Saint-Pierre): les problèmes de la misère, causes, étendue, etc. Œuvres d'assistance et de prévoyance.

Partie de cartes à la chapelle de la Réparation

Invitation est faite à tous les amis de la Chapelle de la Réparation de venir prendre part à une grande partie de cartes qui aura lieu sur le terrain même du Pèlerinage, à l'abri des Pèlerins, mercredi, le 14 août, à 8 heures du soir (heure avancée). Cette partie de cartes est organisée pour aider à restaurer l'intérieur de la Chapelle. Les prix de présence au nombre de 10, dont 8 de \$2.50 en argent, seront tirés au début de la soirée. Le fin de la partie, distribution de 300 prix aux vainqueurs. Il y aura orchestre, rafraîchissements et nombreuses attractions. Le tramway de la Chapelle circulera toute la soirée sur l'avenue de la Rousselière, Jeu libre. On est prié de porter cartes et crayons.

Billets en vente à la Librairie Francis-caine, 1010 Mont-Royal Est, ou sur le terrain du Pèlerinage, le soir de la partie de cartes. En cas de mauvais temps, la partie sera remise au lendemain à la même heure.

kino pétrol

Supprime les démanchaisons et la chute des cheveux, détruit les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage

VOICANO

Fabriqué, vendu et installé par

Chalifoux & Fils Ltée

Maison fondée en 1847

Usines: Bureau de ventes:

St-Hyacinthe 1106 Beaver Hall,

Montréal.

Ecrivez pour circulaires.

Savez-vous que nous servons plus de 2,000,000 de clients satisfaits chaque année?

LA MAISON

7.B. Lefebvre

33 MAGASINS

C'est le meilleur endroit pour vos

CHAUSSURES

Nous avons des magasins dans toutes les parties de la province.

Cuisson efficace avec les poêles

A. BÉLANGER

Propriétaire de

M. ROBERT & CIE, LTÉE

J. & P. Davignon, Ltée.

No 500 ou 600 avec réchaud.

Modèles manufacturés selon vos spécifications.

Pièces de réparation pour toutes marques de poêles.

1950 est, rue Ontario (angle Dorion) - Montréal

Tél. FA. 1128

Z.-J. PARADIS, Gér. gén.

VOYAGES à NEW-YORK

(La ville grande comme un monde)

Par le St-Laurent, le Golfe, l'Atlantique et la rivière Hudson

Prix d'abonnement

7 jours \$58. 9 jours \$65.

B — Départ 19 août Montréal et Québec à bord du "Lafayette", charme de l'atmosphère française; cabine extérieure à 2 et tous repas, vin compris — 3 jours à New-York; hôtel 1ère classe, centre des amusements, magasins, etc.; chambre à 2 avec bain; visite complète de la ville en autocar — Retour bateau une journée entière sur l'Hudson Hébergement Albany, de là en autocar à Montréal, par \$65.00

● Y compris ch. de fer Montréal-Québec, à l'aller.

● Chambre seule aux hôtels, en plus — \$3.00.

B1 — Voyage de 7 jours — Aller "Lafayette" 19 août comme ci-dessus — 2 jours à New-York, hôtel compris — Retour en autobus rapide de jour, direct à Montréal: arrivée soir dimanche 25 août, \$58.00 par personne

● Chambre seul avec bain à l'hôtel, en plus \$1.00.

● Billet pour rentrer à Québec, au retour, en plus.

C — Départ 19 août Montréal et Québec à bord du "Lafayette" comme ci-dessus, — 1 journée à New-York — Retour à bord de la "Duchess of Atholl" — Cabine au tarif minimum à 2 \$70.00 et tous repas, par personne

● Cabine extérieure sur le D. of Atholl, à partir de \$2.50 en plus.

D — Départ 19 août de Montréal en autobus à Albany — Hébergement

Le lendemain bateau, toute la journée sur l'Hudson — 3 jours à New-York — Hébergement, chambre à 2 avec bain; visite complète de la ville en autocar — Retour par la "Duchess of Atholl". Cabine extérieure à 2 et tous repas, par personne — \$65.00

● ne

● Chambre seule aux hôtels, en plus — \$3.00.

CROISIÈRES PAR LA "D. OF ATHOLL"

De Montréal et Québec à New-York et retour 9 jours dont 1 à New-York. Départs les 9 et 19 août.

Cabine intérieure à 2 et tous repas par personne à partir de \$70.

Cabine extérieure à 2 et tous repas par personne à partir de \$75.

Montreal-New-York

à bord du "LAFAYETTE"

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE 11 AOUT 1935
 9e Pentecôte. Du dim. semid.
 Lever du soleil, 4 h. 54.
 Coucher du soleil, 7 h. 15.
 Coucher de la lune, 0 h. 55.
 Premier quart, le 7, à 8 h. 29 m. du matin.
 Pleine lune, le 14, à 7 h. 50 m. du matin.
 Dernier quart, le 20, à 10 h. 23 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 28, à 8 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
 AUJOURD'HUI:
 BEAU ET CHAUD

Le Sénat des Etats-Unis adopte le projet présidentiel de sécurité sociale

Assurance contre le chômage, pensions de vieillesse et allocations pour les mères et pour les enfants nécessiteux

Washington, 10 (S. P. A.). — Sans même aller aux voix, le Sénat a adopté le projet présidentiel de sécurité sociale, lequel avait déjà l'approbation de la Chambre des représentants. La nouvelle loi, que le président Roosevelt estime la plus importante mesure qu'il ait proposée, permet au gouvernement d'établir une assurance contre le chômage, des pensions de vieillesse et des allocations pour les mères et pour les enfants nécessiteux. Le nombre des personnes qui pourraient en bénéficier un jour s'élèverait présentement à 25 millions. La réalisation du projet entraînerait l'établissement d'impôts qui pourraient donner au fisc 3 milliards de dollars par année avant 1950. Ce sont: payable en partie par le patron, en partie par le salarié, un impôt de 3 pour 100 des salaires ne dépassant pas \$3,000 par an, et payable par le patron qui emploie au moins huit personnes, un impôt de 3 pour 100 des chiffres de payes. Le premier impôt devrait permettre de former d'ici à 1980 un fonds de 50 milliards et de verser aux anciens sa-

Une dictature en France

Le régime actuel n'en est pas à l'abri si tous les décrets proclamés jusqu'à date ne sont pas observés, déclare Laval aux 86 préfets

Paris, 10 août (A.P.). — Après avoir proclamé quatre-vingt-trois nouveaux décrets-lois, hier, destinés à parachever l'œuvre commencée par les précédents pour faire baisser le coût de la vie et réorganiser l'activité nationale, le président du conseil, M. Pierre Laval, a déclaré que le régime actuel n'est pas à l'abri d'une dictature en France si tous les décrets proclamés à date ne sont pas observés. Il a expressément dit aux préfets des 86 départements, réunis pour la première fois par un président du conseil, que l'insubordination des décrets-lois va mettre en jeu le sort de la république et du parlement et la vie du pays. A vous, préfets, dit-il, de prévenir le drame qui ne manquera pas de se jouer si les décrets sont foulés aux pieds, si les manifestations hostiles se répètent et se généralisent.

Entre temps, la presse de droite et la presse de gauche s'accusent réciproquement d'avoir contribué à soulever les manifestations ouvrières dans les arsenaux maritimes. A Toulon, par mesure de prudence, on a grossi de 1,000 le nombre des gardes mobiles. On sait que deux hommes y ont perdu la vie et que cinquante environ ont

L'Union catholique des cultivateurs

Conférence du R. P. Alphonse Deguire, S.J. au congrès du Grand Séminaire

Voici le résumé de la conférence donnée hier, au congrès d'études sociales, au Grand Séminaire, par le R. P. Alphonse Deguire, S.J., aumônier de l'Union catholique des Cultivateurs.

Le R. P. Deguire a parlé de cette association agricole:

L'U. C. C.

I. Nécessité de l'U. C. C. ou d'une association professionnelle agricole indépendante.

Le droit d'association est un droit naturel à tous les hommes. On a reconnu ce droit à toutes les classes de la société: aux professionnels, aux commerçants, aux ouvriers. On l'a même accordé aux cultivateurs. Peut-on le refuser aux cultivateurs?

L'usage de ce droit est-il moins nécessaire pour les cultivateurs? On peut dire que si les cultivateurs comprennent la nécessité de l'union pour eux et savent ce que c'est que l'U. C. C., tous se feraient un devoir d'entrer dans leur association professionnelle.

II. But de l'U. C. C. Les Statuts de l'U. C. C. disent: "L'union a pour but de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux de l'agriculture".

Donc, le but de l'U. C. C. n'est pas de travailler d'abord pour les intérêts des individus et ensuite pour les intérêts de la classe agricole. Au contraire, ce que l'U. C. C. veut, ce n'est pas tant de permettre à tel ou tel cultivateur de s'enrichir que de permettre à tous ceux qui font et feront partie de la classe agricole de respirer à l'aise sous le soleil du bon Dieu; et cela, non seulement corporellement, mais aussi spirituellement.

III. Organisation de l'U. C. C. Cette organisation est subordonnée au but comme le moyen à sa fin.

Le rôle du bureau central est de mettre à la disposition des cultivateurs tous les services capables d'améliorer leur situation au point de vue intellectuel par la science agricole, économique, par une section d'achats et de ventes en commun, par une caisse d'épargne et de crédit et par une société d'assurances; politique en servant d'in-

Mort de M. J.-E. Phaneuf

Député de Bagot à la Législature depuis 1913

St-Hyacinthe, 10 (D.N.C.). — M. J. Emery Phaneuf, député de Bagot à l'Assemblée législative, est décédé hier après-midi, vers 2 heures, à son domicile, à St-Hugues, après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans.

Le défunt, veuf de Georgiana Houle, laisse trois fils et une fille, M. Emery Phaneuf, avocat de Montréal, MM. Camille et Jean-Paul Phaneuf, aussi de Montréal, et Mlle Ruth Phaneuf, de St-Hugues; deux frères, Fortunat Phaneuf et M. l'abbé Guillaume Phaneuf, curé de Ste-Cécile de Milton; deux beaux-frères, MM. Georges Houle, de Montréal, et A. Lefebvre de la Californie.

M. Phaneuf était né à St-Hugues, dans le comté de Bagot, le 14 février 1863, fils d'Isidore Phaneuf et de Marie Dubois. Ancien marchand, il était directeur de la Municipalité du commerce, assurance contre le feu, et de la compagnie Mercantile d'Assurance contre l'incendie, de St-Hyacinthe. Il fut d'abord candidat libéral à l'élection complémentaire du 16 janvier 1913, en remplacement du Dr F. G. Daignault, et fut élu par acclamation.

Reçu en 1916, 1919, 1923, 1927 et 1931. Il fut aussi maire de St-Hugues.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de St-Hugues, lundi, à 10 h. (solaire).

Feu M. A. Bourgeois

Nous apprenons la mort de M. Agnès Bourgeois, ancien commis voyageur de la maison William Davies Co., décédé hier soir, à l'âge de 63 ans, à son domicile, 12028 rue L'Archevêque, à Montréal-Nord. M. Bourgeois fut vice-président de l'Association catholique des voyageurs de commerce et président des Cénacles pontificaux de Saint-Clément de Viauville.

Outre sa femme, née Cusson (Florina), il laisse deux fils, MM. René et Roger Bourgeois; une bru, Mme Roger Bourgeois, un petit-fils, Guy Bourgeois, et deux frères, MM. Edouard et Desperd Bourgeois.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Lapointe, 4156 rue Adam, et les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Clément de Viauville.

Feu Mme Th. Jean

Mme veuve Théodora Jean, née Chamberland (Marie), est décédée hier à St-Philippe de Néri. La défunte était âgée de 85 ans.

Lui survivent: cinq fils: MM. l'abbé François-Xavier Jean, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et secrétaire de la Société diocésaine de Québec; le notaire J.-A.-P. Jean, de l'Islet; Me Joseph Jean, député de Maisonneuve aux Communes; Wilfrid, cultivateur de St-Roch des Aulnaies; et Zébedée, cultivateur de St-Philippe de Néri; deux filles, Mère Marie des Anges, de l'Espérance, des Fraternités missionnaires de Marie, à Québec; et Mère Notre-Dame de Lèsse, des Fraternités également, à Rigaud; un frère: M. le curé Chamberland, de Montebello.

Les funérailles auront lieu mardi, à St-Philippe de Néri.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Nominations dans le diocèse de Québec

Québec, 10 (D.N.C.). — S. E. le cardinal Villeneuve vient de faire les nominations suivantes: M. l'abbé Emile Blais, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Ephrem.

M. l'abbé Paul-Emile Pelchat, au repos, a été nommé aumônier du monastère des Précieuses-Sang de Lévis.

M. l'abbé J.-Donat Nadeau, vicaire à Saint-Côme, a été nommé curé à Saint-Hilaire de Dorset.

M. l'abbé Adélard Gagnon, aumônier des Soeurs Trappistes de St-Romuald, a été nommé curé à St-Cyrille de l'Islet, en remplacement de M. l'abbé Georges Mercier, démissionnaire pour raisons de santé.

M. l'abbé Ephrem Veilleux, aumônier de l'hôpital de Beauceville, a été nommé curé de Sainte-Rose de Dorchester, en remplacement de M. l'abbé Ed. Bourret, démissionnaire pour raisons de santé.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

M. l'abbé Thomas Cloutier, chapelain de l'Ecole normale de Beauceville, a été nommé aumônier de l'hôpital de Beauceville.

La Politique

Les nominations ne sont pas encore annoncées

Ottawa, 10 (C. P.). — Le premier ministre, M. R. B. Bennett, a déclaré hier soir, au sortir d'une réunion du cabinet, qu'il n'avait pu atteindre le gouverneur général, par téléphone, à Québec, et qu'il ne pouvait par suite annoncer les nominations faites. Ces nominations doivent être, en effet, approuvées par le gouverneur général.

En son absence, le gouverneur général est remplacé par le juge en chef sir Lyman P. Duff, mais ce dernier est aussi absent de la capitale. On dit que six juges, sept sénateurs et plusieurs sous-ministres ont été nommés.

Quant à la date des élections, elle ne sera vraisemblablement pas annoncée avant la semaine prochaine. On assure qu'elles auront lieu le 30 septembre.

M. King dans Prince-Albert

Ottawa, 10 (C. P.). — M. Mackenzie King, chef du parti libéral, a reçu la nouvelle hier soir, à Ottawa, qu'il avait été le choix unanime de la convention libérale dans le comté de Prince-Albert (Saskatchewan). C'est le Dr Thomas Robertson, président de l'Association libérale du comté, qui télégraphia la nouvelle à M. King. Celui-ci répondit, par télégramme, qu'il acceptait.

Les assemblées

Voici la liste des assemblées politiques qui se tiendront aujourd'hui et demain:

Aujourd'hui

A VALLEYFIELD. — A 2 h., assemblée de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois aux Communes. M. Fernand Rinfret l'accompagnera.

A COOKSHIRE. — A 2 h., (heure solaire), cet après-midi, convention conservatrice pour Compton, MM. Weir, ministre de l'Agriculture, et Fauteux, sénateur, y assisteront.

Demain

A L'ASSOMPTION. — A 2 h. 30, (heure solaire), dans la cour du collège ou dans la salle académique, en cas de pluie, assemblée de M. P. A. Séguin, député fédéral. M. Daniel, conseiller législatif, M. Reed, député provincial, et M. Bernard Bissonnette, avocat, l'accompagneront.

A VICTORIAVILLE. — A 2 h. 38, assemblée de M. Maurice Duplessis. Les députés Elie et Sauvé, ainsi que Me Lucien Gendron l'accompagneront.

A SAINT-SAUVEUR DES MONTS. Assemblée de M. Athanase David, après la grand-messe.

18 candidats "stevenistes" officiels

Toronto, 10 (C. P.). — L'organisation centrale du parti de la Restauration nationale approuve officiellement les candidats suivants: John-E. Campbell, Ilderton, dans Middlesex-Ouest; Herman-R. James, Stittsville, dans Carleton; et J.-O. Cordeau, dans Montréal-Maisonnette.

Le bureau central de l'organisation steveniste a reconnu jusqu'ici 18 candidats.

Le parti Stevens à Québec

Québec, 10 (D.N.C.). — L'organisation marche rondement du côté du parti de la restauration, à Québec. Nous avons fait écho jeudi à la rumeur d'une candidature steveniste dans Charlevoix-Saguenay.

Cette rumeur nous a été confirmée hier après-midi. Il s'agit d'un cultivateur en vue des environs de La Malbaie. Ses amis affirment qu'il ralliera le gros de la classe agricole sans distinction de partis.

M. Pierre F. Casgrain, député libéral actuel, aura donc deux adversaires, M. Henri D'Auteuil, qui sera vraisemblablement choisi comme candidat conservateur, demain, et le candidat steveniste.

Dès que M. Bennett aura annoncé la dissolution des Chambres et la date des élections, l'organisation Stevens dans Québec fera connaître les noms de tous ses candidats. On projette toujours d'avoir des porte-drapeau dans tous les comtés du district. A moins de retards imprévus, les noms de tous les candidats stevenistes seront connus à la fin de la semaine prochaine, de même un bon nombre de clubs seront ouverts. Il est question que le Club Stevens de Lincoln soit inauguré officiellement mardi ou mercredi.

De même, on projette de fonder un club Stevens tout prochainement à Saint-Félicien, dans le comté de Lac Saint-Jean.

Actuellement des représentants de l'organisation du parti de la restauration sont dans le bas du fleuve "où il se manifeste, nous dit-on, un fort courant steveniste".

A tout événement, il y aura du gros nouveau à l'organisation Stevens la semaine prochaine. M. Jacques-Narcisse Carrière, organisateur de la province, est attendu à Québec au début de la semaine.

Départ du "Lafayette"

Le Havre, 10 (P.C.). — La grève maritime étant réglée, le *Lafayette* quittera hier après-midi, pour la Canne, une délégation de 320 anciens combattants français, qui vont rendre visite à leurs frères d'armes canadiens qui combattent en France de 1914 à 1918.

Le congrès du Grand Séminaire

Hier, environ 200 prêtres assistaient aux dernières séances d'études sociales. Les travaux présentés sur les oeuvres de jeunesse et le problème agricole. — Allocations de Mgr Chaumont et de S. E. Mgr Papineau.

Le congrès d'études sociales tenu au Grand Séminaire est terminé. Ce fut un succès. En particulier, hier, le dernier jour, il y eut une assistance d'environ 200 prêtres parmi lesquels plusieurs étaient venus de loin. Le matin, M. le chanoine Drouin donna une conférence sur les oeuvres de jeunesse; puis il y eut un échange de vues très intéressantes sur les rapports de l'A. C. J. C. avec les autres organisations d'action catholique groupant les jeunes dans des mouvements spécialisés. L'après-midi fut consacré au problème agricole: le R. P. A. Deguire, S.J., aumônier général de l'U. C. C., donna la conférence sur la condition de nos agriculteurs et le moyen de la relever; puis M. Puget, secrétaire général de l'U. C. C., fit un rapport sur cette organisation. Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, illustra cette journée par sa présence.

Mgr Chaumont, v.g., et directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Montréal, clôtura ce congrès par une allocution tout imprégnée de surnaturel et d'amour des âmes. Après avoir remercié M. l'organisateur de ces journées, M. Desrosiers et M. le supérieur du Grand Séminaire, de l'hospitalité donnée au clergé pendant ces journées d'études, après avoir remercié les conférenciers et les auditeurs, dont un bon nombre sont venus de loin, laissant pour venir d'importantes occupations, il exhorta les prêtres à faire de l'action catholique selon les désirs de l'Eglise. "Nous sommes venus, dit-il, nous initier à l'apostolat. C'est à l'âme qu'il faut s'en prendre. Et comment? — Que les curés organisent l'action catholique dans leurs paroisses; ils trouveront par cela différentes méthodes. Il en est une qui consiste à grouper environ cinq ou six militants pour chaque groupe: hommes, femmes, jeunes, jeunes filles. L'autre méthode que je recommande spécialement, c'est de prendre les présidents, vices-présidents, secrétaires des organisations religieuses paroissiales et d'en former le comité d'Action catholique. Il faut ensuite prêcher à ce groupe d'action catholique par soi-même sans doute mais surtout par d'autres. Il faut s'appliquer à leur indiquer brièvement de temps à autre quelques points particuliers de leur tâche, leur apprendre surtout le catéchisme et l'Evangile, ne pas négliger surtout les enfants. Il est extraordinaire comme on peut arriver à en faire des apôtres; car eux aussi savent comprendre la grandeur de l'apostolat. Il est si facile de leur montrer à prier pour ceux qui ne prient pas, à communier pour ceux qui ne communient pas. Gagnez un apôtre, celui-ci à son tour vous en amènera d'autres.

Apprenons avant tout à nos laïcs que l'obéissance est la vertu principale requise pour faire de la bonne action catholique. Ecarterons donc avec grand soin ceux qui ne soumettent pas à la hiérarchie. Sachons aussi éloigner de nos groupes, d'élite, ceux qui n'agissent pas en catholiques. Nous ferons de l'action catholique si nous nous en occupons. Car le ministère sacré des prêtres à l'heure actuelle a besoin d'être appuyé par leur action sociale: si les curés le veulent tout peut se faire et l'on peut apporter ainsi le remède à bien des maux.

Enfin, Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, dans une vibrante allocution, remercia les organisateurs d'avoir ouvert les portes du Grand Séminaire pour ce congrès non seulement aux prêtres du diocèse de Montréal, mais aussi à ceux des diocèses étrangers. Il a fait remarquer qu'il voulait souligner par sa présence toute la question traitée durant ces journées d'études et principalement aux questions agricoles, puisqu'il est fier d'être un évêque rural. Il a bien voulu laisser aux auditeurs deux conseils très importants: 1o Il souhaite que la J.A.C. donne à ses membres une formation religieuse complète puisque c'est par là qu'on réussira à redonner à la classe agricole la fierté de sa profession. Il ajouta que la J.A.C. doit être indépendante de l'U. C. C. tains sentiments de défiance. L'U. C. C. d'ailleurs a tout intérêt à laisser la J.A.C. indépendante puisque cette dernière lui prépare et lui donnera dans un avenir rapproché ses meilleurs membres. 2o Quelles que soient, ajouta-t-il, vos opinions sur l'organisation de l'Action catholique, des que la voix de l'autorité ecclésiastique se fait entendre, suivez-la fidèlement afin que votre action soit de la véritable action catholique qui, essentiellement, comporte soumission à la hiérarchie.

Une biographie de sir Henry Thornton

Toronto, 10 — Dans quelques jours sortira des presses une biographie de sir Henry Thornton, ancien président du réseau ferroviaire de l'Etat, décédé il y a quelques deux ans. Le livre, dont l'auteur est M. D'Arcey Marsh, journaliste, porte le titre suivant: "The Tragedy of Sir Henry Thornton".

La conférence de Paris, vendredi, pour régler le différend italo-éthiopien

M. Eden représentera la Grande-Bretagne et le baron Aloisi, l'Italie — L'article XVI du covenant — La fermeture du canal de Suez aux navires italiens

Paris, 9 (S.P.C.-Havas). — Le président du conseil des ministres, M. Pierre Laval, a formellement invité la Grande-Bretagne et l'Italie à envoyer des représentants à Paris vendredi prochain, pour des entretiens dont le but sera le règlement du différend italo-éthiopien. La Grande-Bretagne a désigné comme représentant son ministre des affaires de la Société des nations, M. Anthony Eden. Le représentant de l'Italie sera le baron Aloisi, délégué à Genève.

Les entretiens auront pour base le traité de 1906, qui définit les sphères d'influence de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie en Ethiopie. Jamais l'Ethiopie n'a accepté ce traité, et jamais il n'y a eu délimitation des "sphères d'influence".

L'exportation d'armes en Ethiopie

Londres, 10 (S.P.A.). — Il est fort possible que Londres reprenne l'exportation d'armes en Ethiopie si c'est à un échec qu'aboutit la conférence que l'Italie, la France et la Grande-Bretagne auront à Paris la semaine prochaine.

Le gouvernement britannique demeure résolu à laisser le chef du gouvernement de la France, M. Laval, prendre l'initiative de proposer des solutions au cours de la conférence. Il croit qu'il serait moins difficile à la France qu'à la Grande-Bretagne d'obtenir quelque chose de l'Italie. Cette attitude néanmoins ne va pas jusqu'à empêcher le délégué britannique, M. Eden, de formuler des propositions.

On sait que la presse anglaise a annoncé, il y a plusieurs heures, que les Etats-Unis avaient chargé un de leurs anciens ambassadeurs en Allemagne, M. James-W. Gerard, d'aller à Rome parler du différend italo-éthiopien à M. Mussolini. M. Gerard, qui est présentement à Rome, dit que l'information est erronée. Il a ajouté l'explication suivante: "J'ai toujours éprouvé de l'admiration pour le Duce, avant que le différend italo-éthiopien devint aigu, et je lui ai demandé une audience."

Il est beaucoup question dans les journaux anglais du passage suivant d'un récent discours de M. Eden: "Quelle que soit la tournure des négociations tripartites, le Con-

seil de la Société des nations se réunira le 4 septembre. Nous avons fixé un jour avant lequel les négociations devront avoir réussi, faute de quoi le Conseil aura à remplir les obligations que lui impose le covenant.

Cette dernière phrase signifie que si les négociations échouent, le Conseil devra faire appliquer l'article XVI du covenant, qui exige l'adoption immédiate de mesures militaires et de mesures économiques contre l'agresseur. Il y a lieu de penser que la Grande-Bretagne coopérerait à l'application de cet article. Il ne serait pas question de mesures militaires: elles sont classées inexécutoires. Quant aux mesures économiques, l'un des premiers problèmes qu'elles poseraient serait la fermeture du canal de Suez aux navires italiens. Une convention conclue en 1888 stipule que le canal de Suez est à jamais soustrait aux règles du blocus. Les signataires de cette convention sont: la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie. La Grande-Bretagne a réaffirmé son adhésion, en 1914, puis en 1922, dans des déclarations unilatérales. Enfin, la convention se trouve confirmée par le traité de Versailles. Mais il y a les articles XIX et XX du covenant de la Société des nations. Le premier recommande aux membres de la Société de réexaminer les traités contenant des conditions dont le maintien peut mettre en péril la paix du monde. En vertu du second, chacun des membres reconnaît que le covenant abroge toutes les obligations ou ententes avec lesquelles il est inconciliable.

Certains journaux affirment qu'en définitive M. Eden a "somme" l'Italie.

La conférence de vendredi

Rome, 10 (S.P.A.). — L'Italie se prépare à la conférence qui aura lieu à Paris vendredi prochain. Des milliers bien informés disent qu'il est peu probable que les deux autres signataires du traité de 1906 — la France et la Grande-Bretagne — puissent satisfaire par des concessions économiques l'ambition de l'Italie quant à l'Ethiopie. Ils affirment que les articles économiques du traité d'amitié conclu avec l'Ethiopie en 1928 n'ont jamais été validés.

Nomination de M. B. J. Roberts

Comme adjoint du sous-ministre des finances à Ottawa

Ottawa, 10 (S. P. C.). — M. Bennett-J. Roberts, qui était contrôleur des garanties de l'Etat, devient adjoint du sous-ministre des finances. C'est le ministre des Finances, M. E. N. Rhodes, qui a annoncé sa nomination.

Gradué de l'Université de Toronto en science politique, M. Roberts est depuis près de 19 ans un des principaux fonctionnaires du ministère des Finances. Il a été secrétaire de la commission d'enquête sur le tarif douanier en 1920; il a été l'un des collaborateurs de la commission d'enquête sur les chemins de fer et autres moyens de transport en 1932; l'année suivante, il a été secrétaire de la commission d'enquête sur les questions bancaires et monétaires.

Il a déjà fait partie de comités chargés de questions concernant plusieurs départements. En vertu d'une loi adoptée au cours de la dernière session, il est membre du bureau du prêt agricole.

Contre le fascisme et la guerre

Moscou, 10 (S.P.A.). — A une séance du congrès de l'Internationale communiste, le secrétaire du comité exécutif du groupement de jeunesse de l'Internationale, qui se nomme Chemodanoff, a préconisé une étroite coopération des jeunes communistes avec les associations de jeunesse "bourgeoise", y compris les associations religieuses, pour combattre le fascisme et la guerre. Il a dit que l'isolement de la jeunesse communiste constituait l'une des erreurs du passé et que c'est en grande partie cela qui a empêché d'enrayer le fascisme en Allemagne et en Italie. Il a affirmé que des millions de jeunes se lèveront contre le fascisme et la guerre partout dans le monde. Il a aussi affirmé que l'Internationale de la jeunesse communiste obtient du succès aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

L'"Ile de France" et le "Conte Grande"

New-York, 10. — Deux paquebots appareilleront à midi pour les ports européens: le paquebot français *Ile-de-France* et le paquebot italien *Conte Grande*. Parmi les passagers du paquebot français, on relève le nom de M. René Dommange, député de Paris, et Madame, ainsi qu'un groupe d'ingénieurs aéronautiques français et italiens, qui retournent en Europe après une tournée aux Etats-Unis.

Un jugement antérieur a été rendu dans une autre cause au sujet du même accident, contre la compagnie, et il a été confirmé par la Cour d'appel. Le demandeur Beaudoin faisait état de ce jugement pour établir la responsabilité de la compagnie, mais le juge a refusé de considérer ces décisions comme liant sa décision parce que la preuve de la défense au second procès était autre et plus complète que celle qui a été soumise au jury dans le premier procès.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'affaire Randell

La version du "Soleil", que fait sienne le Premier Ministre

Voici, telle que publiée par le Soleil du samedi 3 août (nous la reproduisons avec les titres et sous-titres de la feuille ministérielle) la version de l'affaire Randell que fait sienne le Premier Ministre, ainsi qu'il l'a déclarée à notre représentant à Québec. Il est probable que demain, à Victoriaville, M. Duplessis reviendra sur cette question. Nous donnerons naturellement sa version, comme nous le faisons aujourd'hui pour celle du Soleil, approuvée et ratifiée par le Premier Ministre.

M. Duplessis cherche un scandale et découvre sa propre mauvaise foi

Petit roman policier, histoire d'escroquerie entre parieurs aux courses, et résumé d'un procès criminel, racontés dans un rapport du département du Procureur général et confirmés par des pièces authentiques — Lettre de Me Allyn Taschereau, avocat de l'accusé condamné — L'affaire Randell-Dalglish-Maclean vs Braitwaite

Le "scandale Randell" et les "procès Braitwaite", voilà le double sujet d'accusations portées publiquement contre l'administration de la justice, par un personnage intéressé qui s'appelle M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition conservatrice à la Législature de Québec. Voici l'occasion de raconter une intéressante histoire de fraude et un procès sensationnel, avec l'aide de pièces officielles qui se lisent comme un roman policier. M. Duplessis prétend que, moyennant une considération pécuniaire versée au département du Procureur général on a eu des considérations indues pour le filou, et qu'on a négligé de venger l'une de ses victimes. C'est deux fois inexact et faux. A la suite des rapports des officiers de la loi, on trouva le témoignage du propre avocat de l'accusé et condamné Braitwaite, et cet avocat c'est Me Allyn Taschereau, c. r.

En résumé, il ressort des faits racontés et prouvés ci-après que les victimes de Braitwaite, violant le code criminel, avaient confié de fortes sommes d'argent à ce "confidence man" pour parier aux courses. Leur argent filait, ces étrangers avaient remis tout à la justice de rechercher et de punir le coupable et ses complices. Braitwaite fut ramené de Londres à Québec, à sa sortie d'une prison anglaise où il avait purgé une longue sentence pour escroquerie. Ici, les conseils de son avocat, il plaida coupable sur plusieurs chefs d'accusation, rembourssa une faible partie des sommes extorquées, et versa plus de \$2,000 en règlements de frais judiciaires. Deux condamnations furent prononcées contre lui, et il alla passer plusieurs mois à l'ombre. Lorsqu'il fut élargi, en 1934, par l'intervention fédérale, il fut déporté en Angleterre, où d'autres graves ennuis l'attendaient. Et ce petit roman de la vie réelle établit, sinon la mauvaise foi du politicien qui veut exploiter, du moins sa complète ignorance des faits et son manque d'équité à l'égard des autorités. C'est ce que l'on constatera, en lisant les témoignages suivants:

Le scandale "Randell"

Le 4 septembre 1929, à Québec, Charles K. Randell, de Londres, était victime d'un groupe de filous internationaux qui lui dérobaient la somme de \$8,500 (environ \$40,000.00).

Le 19 septembre 1929, Matthew S. Dalglish et sa sœur, Mrs Janet Maclean, de Glasgow, Ecosse, étaient victimes, à Québec, des mêmes escrocs qui les dépouillaient de \$22,500.00.

La police municipale de Québec fut d'abord saisie de l'affaire qui fut référée ensuite à la police provinciale.

Le détective Alfred Roussin reçut du procureur général instructions de ne rien négliger pour obtenir l'arrestation et la condamnation des coupables.

Roussin pria la police de Scotland Yard de montrer à Randell certaines photographies de criminels reconnus comme des spécialistes en matière de "confidence game", et en particulier celle de William Braitwaite, alias Dr Long, alias Chappie Louis, qui répondait assez bien à la description que donnaient Dalglish et Randell de l'un des amis qu'ils avaient connus sous le nom de Munroe.

Randell reconnut son homme sur

la photo qui lui fut exhibée à la galerie des criminels; il s'agissait maintenant de le retracer.

Le 21 janvier 1932, Braitwaite était appréhendé à Londres pour tentative d'escroquerie d'une somme de £11,000 et condamné à dix-huit mois de prison.

En apprenant la chose, Roussin s'entendit avec Scotland Yard pour faire identifier positivement Braitwaite par Dalglish.

Le département du Procureur général de Québec invita Dalglish à se rendre à Londres dans ce but. On fit défilier un certain nombre de prisonniers devant lui, et, après quelques hésitations, il reconnut en Braitwaite celui qu'on lui avait fait connaître en 1929 sous le nom de Munroe.

Le département du Procureur général prit alors des mesures pour pour obtenir l'extradition de Braitwaite à Québec, à l'expiration de sa peine, pour répondre à l'accusation d'avoir filoué Dalglish et Mrs Maclean; dans le cas de Randell, la preuve était nettement insuffisante pour anticiper une condamnation.

Scotland Yard informa Québec que Braitwaite serait remis en liberté au cours d'avril 1933.

Les documents pour obtenir son extradition furent préparés et on s'entendit avec Dalglish et Randell pour venir témoigner à Québec contre Braitwaite, le tout aux dépens du département du Procureur général.

Braitwaite combattit la requête en extradition qui fut néanmoins accordée par le magistrat Fry, siégeant à Bow Street, Londres, et il fut embarqué le 3 juin 1933 sur le *Duchess of Richmond* en route pour Québec.

Randell accompagnait Dalglish à titre de témoin dans la cause de ce dernier; Madame Maclean était restée à Québec depuis 1929 et elle avait identifié positivement Munroe alias Braitwaite sur sa photo.

Dalglish, Randell et Braitwaite débarquèrent à Québec le 10 juin 1933; durant les jours qui suivirent on dut suivre et protéger Dalglish qui était exposé aux menaces des amis de Braitwaite; Madame Maclean reçut des propositions alléchantes et des menaces pour se faire ou disparaître.

Le 8 août 1933, Braitwaite comparut devant le juge Fortier et offrit de plaider coupable à l'accusation de vol au préjudice de Dalglish et de Madame Maclean; il offrit en même temps, de son plein gré, de plaider coupable à l'accusation de vol au préjudice de Randell.

Pai l'intermédiaire de son avocat, Me Allyn Taschereau, c. r., Braitwaite se déclara en outre disposé à verser \$2,000.00 à la Couronne pour défrayer les dépenses des courses; et à rembourser \$2,000.00 à Dalglish et sa sœur.

Le tribunal accepta ses plaidoyers et le condamna, sur les deux offenses, à vingt-trois mois aux travaux forcés dans la prison communale du district de Québec.

Le 9 août, M. Braitwaite, substitut de la Couronne, transmit au département du Procureur général la somme de \$2,000.00 qui fut versée au Trésor provincial et il remit en outre à Madame Maclean et à son frère l'autre montant de \$2,000.

Randell se plaignit de n'avoir rien reçu en compensation de la somme qui lui avait été volée; Dalglish, qui avait d'abord paru satisfait de recouvrer une partie de son argent, exhalait, quand il fut rendu à Londres, son mécontentement contre les autorités de Québec.

L'assistant-procureur général fit savoir à l'un et à l'autre qu'il n'appartient pas à la Couronne d'obtenir la restitution des effets volés, que c'est une tâche qui incombe aux intéressés par les moyens que la loi met à leur disposition; il ajoutait que la Couronne favorisait cependant, quand les circonstances le permettent, les remboursements aux victimes; Dalglish et sa sœur eussent trouvé mauvais que le département du Procureur général ignorât l'offre de Braitwaite et les privât de l'indemnité de \$2,000 qu'il avait touchée.

Randell n'en persista pas moins à écrire des lettres injurieuses au département; il prit une pétition de droit pour poursuivre la Couronne en dommages mais sa requête fut rejetée. Il exprima ensuite le désir de poursuivre un nommé Rockwood, qui logeait au St-Louis, parce que les billets de la Banque d'Angleterre qu'il avait remis à ceux qui l'avaient dépouillé portaient l'endossement "Rockwood" et qu'il avait raison de croire qu'il s'agissait du même individu. Randell fut informé qu'il pouvait procéder contre Rockwood s'il le jugeait à propos. Il demanda alors la coopération du département pour obtenir de la Banque d'Angleterre, qui lui avait fait essuyer un refus, l'attestation et des photographies de l'endossement "Rockwood".

L'assistant-procureur général communiqua complaisamment avec Scotland Yard l'agent de la province à Londres pour obtenir cette preuve qui, à la demande expresse du département, fut fournie à Randell.

Randell porta alors plainte contre Rockwood; un mandat fut émis qui n'a pas encore été exécuté, Rockwood ayant disparu.

William Braitwaite fut gracié par Ottawa et déporté en Angleterre le 14 juillet 1934.

Voilà en résumé le "Scandale Randell". Le chef de l'opposition avait accusé en Chambre l'assistant-procureur général de s'être approprié un montant de \$2,000.00, d'avoir fait des compromissions coupables avec des bandits et d'avoir écrit à Randell qu'on n'avait pas procédé dans sa cause faute de preuve alors que Braitwaite avait déjà plaidé coupable à cette accusation.

A chacune de ses assemblées publiques, M. Duplessis a répété ses accusations, sauf la première dont il a publié de parler après que le procureur général eut exhibé le reçu du trésorier provincial attestant

qu'il avait reçu la somme de \$2,000.00.

On sait maintenant ce que valent les deux autres griefs, après les explications ci-dessus.

Pour éclairer le public de cette province sur les manœuvres habiles des filous internationaux généralement connus sous le nom de "confidence men", et pour illustrer la turpitude de Randell et Dalglish, on lira peut-être avec intérêt la narration faite par les victimes elles-mêmes du piège qui leur a été tendu et dans lequel elles sont tombées.

Qu'il nous soit permis de dire ici que la police de tous les pays a maille à partir avec ces escrocs d'envergure qui opèrent sur une grande échelle avec une habileté et une ruse consommées; ils sont généralement assez habiles pour tendre leurs filets dans l'ombre; c'est pourquoi divers gouvernements ont échoué dans leurs tentatives de les faire condamner.

La Sûreté de Québec peut se vanter à juste titre, grâce à un dépitiste persistant, d'avoir réussi plusieurs causes de cette nature depuis trois ans, avec ce résultat que les "confidence men" se sont éloignés d'une province où ils étaient si étroitement guettés et où plusieurs de leurs chefs les plus notoires avaient été mis sous les verrous.

Affaire "Dalglish"

Matthew Steel Dalglish, Ecosse, épicer en gros, Glasgow, Ecosse.

En 1928, je vendis mon commerce et décidai d'aller faire l'élevage du renard au Canada. Après une visite au Canada, en avril 1929, je retournai en Ecosse et liquidai toutes mes affaires pour émigrer au Canada avec ma sœur, Madame Janet Dalglish MacLean.

Nous arrivâmes à Québec le 10 septembre sur le *Melita*; nous fîmes accostés, au restaurant *Great Britain*, par deux hommes qui se présentèrent sous les noms de Charles Carpenter, banquier retiré de New-York, et James Winslow, de la firme des marchands de granit, de St-Petersburg, Floride; ils nous invitèrent à un tour de ville et ils nous conduisirent au Kent House.

Winslow, pendant le lunch, nous désigna quelqu'un en disant: "En voilà un avec qui j'aimerais bien causer. C'est un ami du juge Baker, de Floride, à qui il a fait gagner de fortes sommes en pariant sur des courses."

Pour être agréable à Winslow, j'approchai de celui qui avait désigné et lui exprimai le plaisir qu'auraient mes amis de connaître un intime du juge Baker; celui-ci n'aborda, puis finit par admettre qu'il était bien la personne en question et qu'il s'occupait de visiter les grandes villes du Canada pour parier sur les courses. Il se nommait Munroe. Il nous expliqua succinctement ses méthodes d'opérer, nous montra des listes de chevaux de course et nous apprit qu'il représentait actuellement un syndicat qui faisait courir huit chevaux à Belmont Park, New-York; je lui dis que les courses ne m'avaient jamais intéressées, mais Carpenter lui proposa de lui prêter \$100 et de diviser avec lui s'il était heureux.

Munroe vint nous apprendre quinze minutes plus tard que Carpenter avait gagné et celui-ci l'invita à jouer de nouveau tout son gain; le même résultat se produisit, et quand Munroe revint, il nous apprit qu'il venait de gagner \$45,000 pour lui-même et \$15,000 pour nous. Munroe tendit une carte à Winslow et l'invita à aller collecter ce gain. Winslow revint nous dire: "Je n'ai jamais vu autant d'argent qu'à cet endroit, c'est un véritable Monte Carlo". Carpenter lui demanda où était l'argent et Winslow lui dit: "Il faut le faire passer par l'empereur, mais on a déduit \$30,000 en taxe d'hôpital".

On convint alors d'aller chercher l'argent dans un bureau de la basse-ville; là le gérant me tendit une liasse qui me parut composée de billets américains de \$1,000 et nous entreprîmes de nous diviser la somme pendant que ma sœur nous attendait dans l'auto; le gérant vint dire à Munroe à ce moment: "Mes amis ne sont pas enregistrés comme membres du Club et mes instructions sont à l'effet de ne payer personne à moins que chacun n'établisse au préalable sa situation financière". Il nous informa qu'il était prêt à nous donner une semaine de délai pour ce faire.

Le gérant reprit l'argent, et Munroe, Carpenter, Winslow et moi nous revînmes de nous rencontrer le 19 septembre à une heure p.m. Avant de nous quitter, Carpenter me demanda de combien d'argent je pourrais disposer et le lui dis que ce serait environ \$5,000; il ajouta alors que Winslow et lui-même s'occupaient d'obtenir \$15,000, c'est-à-dire ce qui représentait à peu près ma part des gains.

Je me rendis à la Banque Royale de Québec, et donnai des instructions de me transférer à Québec, \$22,500 de la succursale de la banque à Summerside, P.-E. I.

Je ne revis pas Munroe durant la semaine qui suivit, mais Carpenter et Winslow visitèrent la ville avec ma sœur et moi.

Tel que convenu, nous rencontrâmes Munroe, le 19 septembre 1929, et il nous montra un télégramme de ses patrons présumés lui intimant l'ordre de prendre le train pour Halifax à six heures le même jour. Nous allâmes au club et Munroe, Carpenter et Winslow remirent leur argent (présumé) au gérant; je tendis à celui-ci mon \$2,500 et il le tendit à un char gardé par deux hommes armés; dans l'intervalle, nous nous retirâmes dans une chambre, et Munroe écrivit un ordre de placer \$5,000 de son argent sur tel cheval place (première ou deuxième position) et il demanda à Winslow d'aller lui prêter cette somme dans le bureau voisin. Celui-ci revint nous dire qu'il avait prêté tout notre argent *straight* (première position seulement).

En attendant cela, Munroe s'élança dans le bureau du gérant en lui criant d'arrêter la course, que Winslow n'avait pas été autorisé à prêter de cette façon tout notre argent; le club était en ébullition. Tout le monde était affolé et j'entendis le gérant dire: "Il est trop tard, la course est finie; vous avez perdu votre argent".

Munroe foudroya sur Winslow, le frappa à la figure, et tout le

monde échangea des coups; quand le désordre eut cessé, Munroe paria sur un autre cheval et m'informa qu'il avait gagné de nouveau notre argent, payable à Halifax, où il devait se rendre sans délai.

Carpenter, Munroe, ma sœur et moi quittâmes les lieux; Munroe acheta trois passages pour Halifax et donna avis à Carpenter, ma sœur et moi de le rejoindre à la station à six heures.

Nous allâmes chercher nos bagages et en arrivant à la gare je reçus un télégramme de Munroe m'avisant qu'il avait manqué son train et qu'il nous rejoindrait à Halifax mercredi. En route, je reçus un autre message de ne pas m'inquiéter et une avance de \$800 en argent. En arrivant à Halifax, je racontai mes aventures à l'ancien maire Murphy dont les soupçons furent éveillés; le mercredi je reçus un message de Munroe m'apprenant qu'il avait été transféré à Londres et m'invitant à l'y rejoindre avec ma sœur, à l'hôtel *Strand Palace*.

M. Murphy me conseilla d'aller raconter toute l'affaire à la police de Québec. C'est ce que je fis; on me montra une foule de photos sur lesquelles j'identifiai le nommé Munroe. J'obtins un emploi au Canada où je demeurai une année; je ne vis ni n'entendis parler de Carpenter, Winslow ou Munroe.

Je retournai en Ecosse et, en mars 1932, je reçus avis de Scotland Yard de me rendre à la prison Warmwood-Scrubbs pour identifier un homme; j'examinai ceux qu'on faisait défiler devant moi et je crus reconnaître Munroe que je désignai à la police; en avril je le revis au tribunal de Bow Street et je n'eus plus de doute sur son identité.

Affaire "Randell"

Charles K. Randell, Commanditaire en vins de Champagne, 72, Mark Lane, Londres, Angleterre.

J'arrivai à Québec de Southampton sur l'*Empress of Australia*, le 9 août 1929, et débarquai le lendemain matin. Je voyageais seul et me proposais d'aller à Montréal.

Sur le bateau j'avais fait la connaissance de James Hayden qui se rendait chez lui à New-York.

Nous primes chambre ensemble sur la rue Saint-Louis; Hayden voulait que je lui procure des billets du *Sweepstake* Calcutta et me raconta un de ses amis, le juge Gray, de New-York, avait fait une fortune sur un "tip" donné par un nommé Munroe.

Nous allâmes visiter les Champs de Bataille et Hayden me dit soudain: "Voilà le Munroe dont je vous parle; essayez donc de faire sa connaissance". Ce que je fis. Munroe nous apprit qu'il était ici dans le but de parier sur des courses de Saratoga qui étaient arrangées d'avance.

Il nous dit qu'il se rendait justement à une maison de pari appelée "Old County Club". Hayden le pria de risquer quelques dollars pour lui.

Munroe revint peu après avec l'argent gagné et Hayden lui demanda de tout risquer sur la course suivante. Il revint encore avec un gain, très substantiel cette fois, et nous suggéra de l'accompagner au Club, mais de ne pas parier.

En arrivant à l'endroit proposé (Bloc Morin), où se trouvaient un guichet, un typewriter, un téléphone, un télégraphe, des commis, bref toute une installation fictive de maison de pari, Munroe nous apprit que la course suivante était une affaire certaine; le cheval "Bridgegroom" devait gagner. Hayden fit une mise à mon nom et au sien, et le fil nous apporta peu après que *Bridgegroom* nous faisait gagner \$167,000.

Munroe convint de nous allouer 25% de cette somme et de s'occuper de payer lui-même la mise qui nous rapportait cet enjeu. Le bookmaker s'approcha pour me remettre un lot de billets de banque, mais il les retint en disant à Hayden et à moi que comme nous n'étions pas membres du club et même des inconnus, nous devions fournir la preuve que nous aurions les capacités de payer \$400,000 chacun, si nous avions perdu.

Munroe affirma qu'il pouvait se procurer la somme à New-York et il nous communiquait avec sa femme à cet effet.

Après quelques jours, il nous apporta que ses efforts étaient infructueux; Hayden dit alors qu'il se rendait à New-York pour ramasser les fonds, et je fus assez sot pour retourner à Londres faire de même.

Je pris passage sur le *Duchess of York* le 14 août; je réalisai divers valeurs, empruntai le reste et revins à Québec le 3 septembre. Hayden m'attendait au débarcadere avec Munroe, Munroe n'ayant pas réussi à avoir son argent nous convînmes de nous partager le gain à parts égales tous les trois. Nous nous rendîmes au "Court Club" où Hayden et moi déposâmes notre argent; celui de Hayden était contenu dans un *magot* de billets de banque et ma mise se composait de \$8,500 en billets de la Banque d'Angleterre, représentant la moitié de mes économies.

Munroe nous informa à ce moment que son syndicat le pria de parier sur le cheval "Escarpette" mais place parce qu'il était fortement favori en première. Hayden dit: "Gageons donc tout le montant *straight* pour gagner une fortune". Munroe hésita, mais Hayden paria tout notre argent sur "Escarpette" *straight*; il arriva second et j'ignorais que mon montant était compris dans le pari; à la nouvelle de la perte, Munroe fit et se mit à crier, Hayden fondit en larmes et gémit en disant qu'il avait perdu son \$40,000. Munroe me dit: "Vous et moi avons joué place et nous gagnons \$57,000".

Je réclamai ma part mais Munroe me dit: "Je dois aller à Calgary; allez-m'y attendre à l'hôtel *Pallesse*" et il m'avança \$600. Sans inquiétude, je m'y rendis.

Un message de Munroe m'y attendait, m'informant qu'il était retenu quelques jours à ramasser les fonds nécessaires. Le 11 septembre, je reçus de Munroe un message de New-York dans le même sens.

Six jours plus tard, un autre message de Munroe me pria de quitter Calgary, d'aller prendre à New-York le paquebot *Mauretania* pour aller le rejoindre à Londres où il venait d'être transféré; ce que je fis après avoir prié Hayden d'aviser

Munroe de m'attendre à Southampton. En octobre, je portais plainte par l'intermédiaire du consul anglais à New-York.

Lettre de Me A. Taschereau. M. Valmore Bienvenue, C.R., Substitut du Proc. Général, Québec.

Re: Braitwaite

Mon cher Bienvenu,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 4, qui est demeurée sans réponse jusqu'à ce jour à cause de mon absence.

Vous me demandez si je me rappelle de la cause "Braitwaite" et si j'occupais pour lui? J'ai détruit ces dossiers, mais j'ai occupé pour lui dans les circonstances suivantes:

"Braitwaite, alias 'Lewis', 'Long', et 1933, a été déporté à Québec, de Londres, après des productions d'extradition faites pendant son internement en Angleterre, sur une autre accusation que je ne connais pas. D'après mes renseignements, il était détenu en prison depuis au-delà de deux ans, lorsqu'il est arrivé au pays.

Au mois de février 1933, Janet Dalglish et Matthew Dalglish avaient déposé une plainte à la Cour de Police, portant le No 2663. A son arrivée à Québec, il a comparu en Cour le 10 mars 1933, mais il était déjà détenu, en Angleterre, sous un mandat émis à la demande du Procureur général de Québec, depuis le mois de février.

Pour l'enquête préliminaire, la Cour ou vers le 16 juin 1933, la Couronne avait assigné trois témoins: Janet Dalglish, Matthew Dalglish et un nommé "Randell". Après cet enquête nous avons opté pour un procès expéditif, et le jour du procès, soit le 8 août, l'accusé a plaidé coupable. Auparavant, à la demande de Janet Dalglish et de son frère, de leur payer un certain montant, je leur ai fait verser une somme de \$2,000, dont ils se sont déclarés satisfaits, et cette somme, d'après moi, couvrait amplement le montant perdu par son frère sur des courses de chevaux.

J'ai aussi payé les frais d'extradition afin de bénéficier de l'article de la loi, art. 1081, par 2 et 3, qui, pratiquement, oblige le juge d'être beaucoup moins sévère lorsqu'il y a en paiement des frais et restitution. C'est, d'ailleurs, la jurisprudence constante, tant en Angleterre qu'ici, que j'ai fait valoir au juge qui présidait le procès.

D'ailleurs, l'accusé était en prison depuis au-delà de deux ans. Il était âgé et d'une santé précaire. Randell, le jour du plaidoyer et de la sentence, le 8 août 1933, dans l'affaire "Dalglish", porte une plainte de vol de \$40,000. J'ai, encore, conseillé à Braitwaite, séance tenante, de plaider coupable à cette accusation. Sentence a été prononcée, concurrente avec la précédente.

Le 19 septembre suivant, à ma grande surprise, Randell porte deux accusations contre Braitwaite: l'une de vol de \$41,844.00, l'autre de conspiration, 444 C. Cr. La première était jugée depuis le 8 août et l'accusé subissait sa peine. La seconde était nouvelle, mais basée sur les mêmes faits.

L'enquête, après plusieurs ajournements, fut instruite le 23. Vous n'occupiez pas dans cette cause; un autre de nos confrères était pour la poursuite, représentant personnel de Randell.

Ce dernier, le 22, avait déclaré ne procéder que sur la seconde accusation, celle de "conspiration". Après son témoignage, la cause fut ajournée plusieurs fois du 23 novembre au 19 février, alors que je fis une motion pour ordonner de ne-lui-le. Le juge refusa.

J'ai, ensuite, produit un plaidoyer appelé autrefois "Convict", prétendant qu'il y avait chose jugée. Ce plaidoyer a été renvoyé. J'ai, alors, opté pour un procès expéditif.

Braitwaite a insisté tant verbalement que par écrit et par mon entremise, pour procéder. Le juge, à un certain moment, ne pouvant plus tenir devant les instances que nous faisons et les menaces de prendre des procédures par voie d'*Habeas Corpus* et *Certiorari*, a décidé comme suit:

"Vu défaut de procédure dans la présente cause, contenant le deuxième chef d'accusation, complot de fraude, cet acte d'accusation est rejeté, sauf à se pourvoir."

Juge DEMERS, 14 mars 1933

Comme conclusion, l'accusation de Randell a été renvoyée, et, malgré cela, Braitwaite a purgé sa sentence de 23 mois, avec travaux forcés sans remission. Il a été élargi en juillet 1934, non pas complètement, mais pour être déporté en Angleterre et remis aux autorités policières anglaises.

Depuis ce temps je n'en ai plus entendu parler et je ne pourrais pas vous donner d'autres renseignements.

Vous faites allusion au montant que j'ai payé, à savoir, je crois, \$2,000.00, déposés dans les mains du comptable de la Cour de Police, à Québec, avec reçu pour paiement des frais qui s'élevaient à un montant plus élevé.

J'avais fait cette offre, à plusieurs reprises, au Département du Procureur-Général, à M. Lancetot, assistant-procureur-général, tant personnellement que par téléphone, et, si je me rappelle bien, par votre entremise, pour sentence suspensive. On m'avait répondu que le fait était entre les mains du juge et que le Département ne pouvait pas intervenir. Cependant, en me basant sur l'article 1081, je me souciais peu de l'intervention du bureau du Procureur-Général puis-je, d'après la loi mon client ne pouvait pas être puni sévèrement, vu restitution et paiement des frais.

Je croyais avoir une sentence beaucoup moins que celle qui nous a été imposée, et, Braitwaite s'est amèrement plaint de cette sévérité de condamnations.

Il résulte de cela que Braitwaite a été très sévèrement puni dans l'affaire Dalglish et a purgé une sentence inutilement, sur une accusation que Randell n'a pas été capable de prouver.

Braitwaite, quant à ce qui regarde la sentence concurrente, avait plaidé coupable à une accusation de vol, le même jour où il était condamné sur l'accusation

Un apôtre italien de l'Ethiopie

Justin de Jacobis

Les dépêches nous ont récemment souligné les fêtes qui ont eu lieu à Rome, fin juillet, en l'honneur du grand apôtre italien de l'Ethiopie, le vénérable Justin de Jacobis, dont se poursuit présentement le procès de béatification. Nous enregistrons à la Croix de Paris, numéro du 30 juillet, la version française d'un rapport présenté au Souverain Pontife sur la vie de l'apôtre. On lira sûrement ce rapport avec un très vif intérêt.

Ce que Jésus-Christ ressuscité, avant de retourner à son Père, commandait à ses apôtres: *Euntes... docete omnes gentes*, jamais l'Eglise n'a manqué de le faire salet tout pouvoir. En effet, il faut louer tout particulièrement l'ardent esprit apostolique avec lequel, de tout temps et parmi toutes sortes de difficultés, elle s'est efforcée d'annoncer l'Evangile à toute créature, afin d'étendre par tout l'univers le royaume pacifique du Christ son époux.

Cette oeuvre magnifique, que votre prédécesseur Benoît XV, après les ruines de l'horrible guerre, avait reprise et encouragée comme pour témoigner de l'éternelle vitalité de l'Eglise, vous, Très Saint-Père, dirigeant d'une main vigoureuse le gouvernement de l'Eglise, l'avez poursuivie au point de monter véritablement que vous avez obéi avec une foi intrépide à l'invitation du Christ: *Duc in altum...* Aussi, est-ce bien à propos, pour exciter encore davantage l'esprit missionnaire qu'aujourd'hui se présente l'occasion d'exalter les vertus héroïques d'un apôtre, *cujus laus est in evangelio*.

En effet, le vénérable serviteur de Dieu, Justin de Jacobis, évêque de Nilopolis, vicaire apostolique d'Abyssinie, gloire illustre de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, qui travailla avec ardeur à l'évangélisation de l'Ethiopie, nous offre le magnifique idéal de l'ouvrier évangélique par excellence qui, en qualité d'ambassadeur du Christ, ne cherchant en rien son intérêt, mais celui de Jésus-Christ, visa uniquement, dans son apostolat très dur, à mener les âmes à Dieu, et avec une telle ardeur, une telle persévérance dans les difficultés qu'il atteignit véritablement l'héroïsme.

Justin naquit le 9 octobre 1800, à Saint-Fé, diocèse de Muru, Lucania (il était le septième d'une famille de 14 enfants), de Jean-Baptiste de Jacobis et Josephine Mucia, remarquables par leur piété et leur vertu. La piété de sa mère était si grande que, de bonne heure, elle lui apprit à méditer chaque jour pendant une demi-heure les vérités de la foi, et elle lui inculqua en même temps la sainte tendre dévotion à la sainte Eucharistie, à la Passion de Notre-Seigneur, à la Sainte Vierge et aux âmes du purgatoire.

Avant même l'institution de la Propagation de la Foi, elle le fit inscrire au nombre des Coopérateurs pour la conversion des infidèles et excita en son âme un profond amour pour les pauvres.

En 1809, il reçut les sacrements d'Eucharistie et de Confirmation, dont il retira un grand profit pour sa piété. Vers 1812, à la suite de difficultés familiales, son père, suivant en cela sans doute une inspiration providentielle, se transféra à Naples. Dans cette grande ville, Justin avança rapidement dans la piété et dans les sciences. Encore jeune, il donna des signes de grande vertu. Un jour qu'il avait reçu une correction de son père: "C'est bien, répondit-il humblement, même les verges paternels sont une marque d'affection". Son père, tout étonné, en présagea de grandes choses pour l'avenir de son enfant.

A 18 ans, pour obéir à l'appel divin, Justin demanda à entrer dans la Congrégation de Saint-Vincent de Paul. Durant son noviciat, il fit de grands progrès dans la pratique de la perfection. De toute son âme, il recueillit l'esprit de son bienheureux père saint Vincent de Paul, remarquable par son humilité et sa charité, et il recherchait de préférence les plus désolés.

Après ses vœux de religion, il s'adonna à la prédication dans les missions paroissiales, avec un tel succès qu'on ne pouvait compter qu'il fût pourvu de tous les dons de la nature et de la grâce pour un tel ministère. Ordonné prêtre à Brindisi, le 12 juin 1824, il se consacra à la plus grande ardeur au salut des âmes. Puissant en actions et en paroles, il suscita l'admiration de tous, surtout dans la région des Pouilles. Ensuite, il devint maître des novices et supérieur de la maison principale de Tur



"Vivre en aimant"
Directrice: Jeanne METIVIER-DESBIENS

Le mot de l'énigme

Certain cuisinier servait un jour à son mari un bifteck odorant grillé à point. Elle avait particulièrement soigné la présentation et la tranche d'accompagnement, surmontée d'un bouquet de persil frais, entre des patates rissolées et de minuscules tranches d'olives au beurre noir. Elle une mignonne elle verdoyante.

Le conjoint consommait distraitement le petit chef-d'œuvre et parlait d'autres choses; sachant son manque d'entraînement dans l'art des compliments, sa femme, pas autrement surprise, finit par demander comment il trouvait ce beau plat. — Ma foi, répondit-il, ça ne goûte pas grand-chose. — Comment, ça ne goûte pas... Mais c'est impossible. C'est une partie si tendre, et ça sentait si bon. Impossible, parfaitement impossible! — Mais comme le doute l'ennahissait — il n'y a rien comme l'émission d'un doute pour lever le soupçon dans l'âme — elle se fit donner une petite bouchée du bifteck accusé d'insipidité. Or, figurez-vous qu'il était excellent.

C'est alors que le doute changea de propriétaire. L'autre se demanda s'il n'avait pas tort. — Assurément, dit-il, il n'est pas mauvais, ce bifteck. Il peut même être très bon. Seulement, je puis bien ne pas le goûter du tout, vu que j'ai un rhume!... Et tu sais, quand on a le nez bouché...

Et la cuisinière qui avait douté d'elle-même eut ainsi le mot de l'énigme.

N'arrive-t-il pas une semblable chose aux gens qui s'obstinent à ne rien trouver de bon à rien comme dans la vie? N'ont-ils pas tous les bouchés ou le goût perverti? Le chef divin qui a présidé à toutes choses a mis un amour infini dans la préparation du bonheur de sa créature et celle-ci traitait lui d'un air blasé: "Il n'y a rien de drôle dans la vie... La vie ne vaut pas la peine d'être vécue".

La vie en elle-même ne serait pas belle et bonne, alors que c'est l'être au goût impeccable, la Perfection elle-même, qui nous en a fait don? Oubrons donc nos yeux, usons de notre ouïe et de notre odorat; après avoir contemplé un beau coucher de soleil, entendu un chant clair d'oiseau, respiré l'air embaumé du matin, nous ne voudrions pas ne pas avoir reçu le jour.

Il y a des gens qui doivent être affligés d'un corps moral perverti; car ils semblent incapables de sentir ou de goûter les joies petites ou grandes, qui s'offrent à eux. Par exemple, le corps cesse au moment des ennuis; la force de la vue, de l'ouïe et de l'odorat se trouve centuplée comme par miracle et tous ces sens paraissent munis d'amplificateurs, pour faire du moindre désagrément une catastrophe. S'il fait soleil six jours par semaine et qu'il pleuve le septième, ces malades, au lieu de passer à se reposer le septième jour, l'emploient à manger contre les ennemis de notre climat et contre l'averse diluvienne qui les empêche de mettre le nez dehors; ils n'avaient pourtant pas eu un seul bon mot pour la clarté gratuite déversée par le Créateur durant les six autres jours. Sont-ils en face d'un beau visage ou s'égare une toute petite irrégularité: ils ne voient que l'irrégularité et la déplorent comme un malheur irréparable.

Si ces pauvres malades savaient le bonheur d'être optimistes et la joie qu'il y a à savoir découvrir de la beauté même à travers toutes les bosses du monde, ils réajusteront bien loin leurs oripeaux de pessimistes et s'embrasseraient de traiter leur vilain corps. Ils seraient tout surpris de pouvoir avancer allègrement, le sourire toujours prêt, dans cette vallée de larmes... Et ils ne songeraient plus à calomnier la vie, comme la pauvre tranche de bifteck dont il était question tout à l'heure.

JEANNE

Chez les Soeurs de Sainte-Marthe

St-Hyacinthe, 10 (D.N.C.) — Une cérémonie de vénération d'avoir lieu à la maison-mère des RR. SS. de Sainte-Marthe, à St-Joseph sur Yamaska. Elle était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé A. Gervais, aumônier de la maison, et du R. P. Renut, P.S.M., prêtre.

La maison au matin...

La maison, au matin, s'éveille. Dans la chambre Le soleil a glissé son ruban couleur d'ambre. Il entre par le toit et descend l'escalier. Et voici tout-à-coup tout le monde éveillé Comme un peuple d'oiseaux bruyants dans la volière. Les enfants, dans leurs cris, jettent de la lumière. On ouvre les volets au sommeil étouffé. La maison se remplit d'une odeur de café Et bourdonne déjà comme une ruche vive. La servante en chantant fait l'ouvrage et s'active. Le déjeuner est prêt dans la salle à manger. Au dehors, dans un bruit d'égouttement léger, La pelouse reçoit le jet de l'arrosage. La maison est heureuse et la maison est sage. Gaîté de ces matins où tous les siens sont là. Et cependant malgré les rires, la voilà Qui se met à songer, recueillie, et qui pense A tous ceux dont le nom appartient au silence. Tous ceux qu'elle a connus et qui sont nés ici. Que ses murs ont tenus un instant à l'abri. Ces vivants et ces morts dont le destin s'enchaîne. De leurs pas, de leurs voix, cette maison est pleine. Et dans l'éveil joyeux du bruit quotidien La maison, en ouvrant sa porte, se souvient. Elle écoute à travers la jeune matinée Ceux qui, depuis longtemps, ont fini la journée. Ceux qu'on a vus un soir descendre l'escalier. Franchir le seuil, marcher dans le jardin mouillé. Sans faire derrière eux un signe sur la route. Depuis que sur le sol, où l'orage s'égoutte La pluie a détrempe l'empreinte de leurs pas. La maison attend ceux qui ne reviendront pas.

Marguerite HENRY-ROSIER

dicateur de la retraite. M. l'abbé Victor Quintal, chancelier du diocèse, assumait les fonctions de cérémoniaire. S. E. Mgr Decelles fit le sermon de circonstance.

Ont pris le saint habit: Mlle Yvonne Lafrance, de Portland, Me; Sr Romuald; Anita Morin, de Sorel; Sr Ste-Emémentine; Michel Ange Bousquet, de St-Dominique; Sr Ste-Apolline; Yvonne Filiatrault, de St-Ephrem d'Upton; Sr Ste-Christine; Aurèle Patry, de Fugèreville; Sr St-Norbert; Blandine Savoie, de St-Ephrem d'Upton; Sr Ste-Arsène; Gertrude Leduc, de St-Hyacinthe; Sr Marie-Céline; Gabrielle Trahan, de St-Fulgence de Durham; Sr St-Clement; Liliane Leclair, d'Augusta, Maine; Sr Ste-Solange; Marie-Claire Gauthier, de Farnham; Sr Ste-Flore; Lucienne Lauzon, de St-Théodore d'Acton; Sr St-Jean de la Lande; Annette Larochelle, de Ste-Sabine; Sr Ste-Cécilienne; Cécilia Blanchette, de Lebanon, N.H.; Sr St-Amédée.

Une cérémonie de profession avait lieu le lendemain, le 7, présidée par S. E. Mgr Decelles, assisté de MM. les abbés Alphonse Gervais et H. V. Lajoie, curé de St-Joseph. Le sermon fut prononcé par le R. P. P. Renut, P.S.M. Maître des cérémonies, M. l'abbé Victor Quintal.

On remarqua parmi les assistants, Mgr C. P. Choquette, P.D., M. le chanoine P. A. St-Pierre, MM. les abbés P. Auger, J. A. Lacouture, de Winooski, Vt., H. Béthise, le R. F. Philippe, des Frères de la Sallette, de Bloomfield, Conn.; quelques religieuses de l'Assomption, de la Présentation de Marie et de St-Joseph.

Ont prononcé leurs vœux temporaires: Soeurs St-Ignace de Loyola, Simone Boisclair, de Berlin, N.H.; Ste-Thérèse, Virginie Lafleur, de St-Fulgence de Durham.

Les fruits et les légumes et leur effet sur la santé

Le corps humain a besoin de substances minérales et de vitamines, les principaux facteurs naturels de santé et de croissance, et ces facteurs sont fournis par les fruits et les légumes.

Les substances minérales comme le fer, le calcium, le phosphore, l'iode et le soufre, ont été appelées les "roues compensatrices" de la machine humaine car elles neutralisent l'état acide du sang. On les trouve en bonnes combinaisons et en quantités variables, comme la nature les fournit, dans les légumes et les fruits. Les épinards, le céleri et les choux-fleurs sont plus riches en calcium. Les fraises, les tomates, les pommes de terre, les épinards, les choux et les carottes sont de bonnes sources de fer. La laitue et les oignons fournissent des quantités appréciables de phosphore.

JEANNE

Feuilleton du "Devoir"

Aimé des Fées

par MARIE THIERY

17. (Suite)

Mrs Pick écoutait tout avec un visage si rayonnant, un si aimable sourire, qu'il était vraiment impossible d'imaginer qu'elle ne comprenait rien de rien à ces phrases accueillies ainsi comme autant de bonnes nouvelles. Le mot "hors ligne" seul l'avait troublée. Pourquoi? Son aïe! s'était fait plus interrogateur. Peut-être variait-elle le ton pour plus de politesse. L'air indigné de cousine Jeanne la remit dans la note juste.

"Oh! yes! yes indeed!" Cousine Jeanne baissa la voix et, comme on trahit un secret, murmura:

"Mon neveu a une vive admiration pour miss Edith. — Edith... oh! yes... yes! — Et... voyons, ma chère madame Pick, ne pensez-vous pas que cette admiration est payée d'un peu de sympathie? N'avez-vous pas remarqué, lorsque vous vîntes l'autre jour au Pavillon, sans y trouver Mathieu, que miss Edith semblait impatiente. Et combien fut joyeux son accueil lorsque mon neveu arriva enfin, ramenant miss Maud? Ceci entre nous, ma chère madame Pick: je suis persuadée qu'on peut se fier à votre discrétion: me trompé-je? Non, n'est-ce pas? je suis certaine que j'ai bien vu".

Elle était si visiblement convaincue que, par bonté d'âme, Mme Pick mit plus d'élan encore dans son approbation.

"Oh! yes! yes!... very well". Very well! Mrs Pick ne seulement a remarqué la sympathie d'Edith, mais elle ne la blâme point, au contraire. Cousine Jeanne est enchantée: son conte de fées s'annonce on ne peut mieux; il n'y a qu'à aider; un léger avis, un mot, une insinuation, le coup de baguette toujours nécessaire aux conclusions heureuses. Mrs Pick sera une précieuse alliée.

La petite vieille dame à col empesé et à cheveux frisés est, depuis de longues années, auprès des jeunes filles. Elle était l'institutrice de Maud qu'elle a suivie chez sa cousine. Edith a expliqué cela et qu'elle n'ont toutes deux une profonde affection pour l'excellente femme, une grande confiance en ses conseils.

"Chère mistress Pick!" Cousine Jeanne, familièrement, a passé son bras sous celui de l'Américaine, qui, bénévolement, par-

tage avec elle l'abri d'une grande ombrelle écarlate doublée de vert. Des petits chemins bordés de haies vives mènent de l'église au château. Arrivée là, cousine Jeanne doit rejoindre la grand-route pour gagner le Pavillon.

— Au revoir, chère madame! — Good bye! — Surfont, pas un mot de tout ce que je vous ai dit!

Le doigt de cousine Jeanne posé sur ses lèvres appuie la recommandation. Mrs Pick se met à rire. Elle continue à ne pas comprendre; mais son interlocutrice l'amuse par son extrême animation et lui plait avec son air de pastel.

Ce rire affirme leur bonne entente. Cousine Jeanne rit aussi, et elles se quittent, ravies l'une de l'autre.

Presque chaque jour, Mme Ormont se rendait à l'église. Le lendemain, ce ne fut pas la vieille dame qu'elle y trouva, mais Edith, Edith éblouissante en robe blanche, chapeau blanc, ombrelle blanche.

— Vous ressemblez à un grand lis, dit-elle.

dont vos cheveux forment les pistils d'or, lui dit cousine Jeanne en l'abordant.

A toutes deux la messe a paru longue. Dans l'impatience qu'elles avaient de se rejoindre.

— Que vous êtes aimable, madame, de me comparer à la plus belle des fleurs! Et que c'est charmant d'avoir une voisine telle que vous! Nous sommes si contentes, Maud et moi, de vous connaître, et aussi Mrs Pick, qui est revenue hier enchantée de sa promenade avec vous.

— Oh! vraiment, elle vous a dit...

— Oui, enchantée, bien qu'elle n'ait pas compris un mot de tout ce que vous lui avez confié.

— Pas compris? Oh! cela...

— Je vous assure! Je lui ai demandé, parce que je pense toujours qu'elle doit comprendre un peu mieux qu'elle ne prétend. Mais elle m'a affirmé que, cette fois, elle n'a pas du tout, mais du tout saisi. Vous parlez très vite et il est difficile... Pourquoi riez-vous?

— Je ne ris pas, dit-elle.

Lucienne apparut, gilet de laine, jupe grise, souliers de caoutchouc brun. Jeanne et Jean en mettant le doigt sur la bouche. Quel compliment! Aurais-je l'air d'une Évangéliste en passant et d'un couple pécheur, dit la jeune fille, grondeuse.

— Si, si... vous vous moquez. — Oh! non, mais... — Mais... Soyez franche avec moi, dear madam Ormont.

— Eh bien, voilà! Je pense que Mme Pick a trouvé plus commode de vous affirmer qu'elle n'a rien compris. Elle aurait craint, en vous répétant notre conversation, d'effaroucher votre modestie. Nous avons parlé de vous.

— Vous dites: Nous avons parlé. Vous comprenez donc l'anglais? Cousine Jeanne trouva une réponse ingénieusement évasive: — Mme Pick et moi nous arrivons très bien, je vous assure, à nous comprendre. Mais c'était moi qui parlais de vous. Je disais combien je vous trouve charmante.

— Merci! — Oh! tout à fait, tout à fait charmante! Et si simple, si gentille!... Votre cousine Maud aussi, d'ailleurs. Mais, je puis bien vous l'avouer, mes préférences vont à vous, vous m'êtes extrêmement sympathique.

La mode parisienne

Copyright par l'agence Havas 1935.

Paris, 10 août (C. P. Havas). — En cette première quinzaine d'août les collections des couturiers parisiens défilent sur un rythme rapide. Chaque présentation apporte une idée, une suggestion nouvelle. Jamais peut-être la mode n'aura été plus variée, trois grands courants s'y dessinent et les plus originaux, les plus personnels des modelistes se sont laissés influencer par la somptuosité des robes de la renaissance italienne, l'exotisme des draperies hindoues et le gai bariolage des costumes paysans. C'était une vraie gageure que d'aller chercher dans le "folklore vestimentaire" de l'Europe centrale et des provinces françaises le renouvellement de la tenue de ville des Parisiennes élégantes.

La gageure valait d'être tenue et rien n'est plus charmant ni plus pratique en même temps que ces costumes de souple lainage noir dont les vestes généralement courtes ouvrent soit un gilet de couleur vive souvent rouge comme le veut la tradition alsacienne soit une chemisette de linon blanc finement plissée et parfois enrichie de broderies de soie. Les broderies de laine, les soutaches garnissent la veste aux poches, aux poignets, le long des manches, au col, quand celui-ci n'est pas en fourrure. A la jupe elles servent d'"abeilles" pour retenir les petits creux des côtes, une bande de lainage uni d'un ton vif rappelle celui des broderies et drapée en haute ceinture à la taille.

Avec les broderies bretonnes aux fleurs naïves et passementeries, le col de la veste et la ceinture corset de la jupe sont en velours noir ainsi que les pans du chapeau "breton" naturellement. Les broderies hongroises de couleurs plus brutales et de dessin plus géométrique égalaient des ensembles comportant un gilet de fourrure rasée. La fourrure est alors faite de la même fourrure drapée en toute ronde. La-dessus des gants de tissu noir rappelant par un motif la broderie du costume qu'ils complètent.

La draperie hindoue règne sur les robes de l'après-midi habillées et sur les robes du soir de tissu léger. Elle part de la taille, rattrape le bas de la jupe qu'elle relève légèrement en simulant le long pantalon bouffant des orientales. Elle se pose aussi sur l'épaule et se transforme à volonté en cape "Tchatcha" ou en voile de tête. La robe est alors faite de ses draperies; la coupe doit en être rigoureusement simple, le décolleté régulièrement arrondi.

Avant d'inspirer le couturier, la merveilleuse exposition d'art italien de la dernière grande saison de Paris inspira les fabricants de tissus.

Ils créèrent des velours lourds et souples à la fois aux tons chauds rouge "Borgia" ou "cardinal" bleu "vierge" ou "saphir". Ils ont broché de belles moires aux lis cassants de motifs d'or et d'argent ou de tons délicatement atténués, directement inspirés de ceux qui fleurissent les robes des compagnes de la Vénus de Botticelli. Avec ces tissus de grande qualité, les couturiers ont composé des robes de noble allure aux jupes assez longues, assez amples, aux larges manches bouffantes, aux corsages généreusement échancrés. Ils les garnirent de colletteries et de poignets de dentelles métalliques qui semblent être de filigrane ou encore de cabochons analogues à ceux que les primitifs posaient aux voiles de leurs vierges.

Nous avons vu une merveilleuse robe de crêpe romain blanc de l'our tombé, dont le décolleté dégageait les épaules à la façon de la

EATON

Balayeuses électriques reconconditionnées

HOOVERS ET PREMIERS DUPLEX, entièrement reconconditionnées, munies de brosses et sacs nouveaux. Même garantie de 12 mois que pour une balayeuse neuve. Brosses mues par le moteur. Spécial de la Vente Semestrielle lundi.

16.50

Au sixième — rue de l'Université

T. EATON C^o L^{td} DE MONTREAL

chemisette de la Laura du Titien était soulignée d'une broderie faite de cabochons rouges et bleus comme des émaux anciens rapprochés par des motifs de galons d'or. La même broderie ceinturait la robe et deux cabochons de tons opposés à la taille le long du manteau de velours blanc qui finissait cet ensemble parisien de pur style florentin.

Partie de cartes et concert

Les amis de nos oeuvres sociales: oeuvres d'éducation, de relèvement moral, de bienfaisance, auront le 15 août prochain, une excellente occasion de prêter leur concours à ce genre d'apostolat, tout en passant une très agréable soirée, en prenant part à la partie de cartes qu'organise la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, en faveur de ses oeuvres.

Cette partie de cartes aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, 480 est, rue Sherbrooke, à 8 heures du soir jeudi prochain.

Un concert sera donné et un goûter sera servi au cours de la soirée. Des prix artistiques seront aussi distribués au gagnant de chaque table.

Pour tout renseignement s'adresser à la maison d'oeuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, téléphone Frontenac 2665.

Société des Ouvrières catholiques

Demain, 11 août, la S.O.C. aura son excursion mensuelle à Repentigny-Bains. La directrice de la Villa André met tout en oeuvre pour faire un succès de cette journée; et les membres et leurs amies y sont invitées.

Différents jeux tels que tennis, croquet, sacs de sable et cartes, etc., seront à la disposition des visiteuses.

Dans vos courses...

Dans vos courses à travers la ville, entrez chez Reid, manufacturier et spécialiste en fourrures. Vous y verrez la plus belle collection de fourrures à des prix d'habaines presque incroyables. La vente d'août de Reid ne manque jamais d'attirer les gens prévoyants. Tous nos manteaux sont confectionnés par une main-d'oeuvre qui s'y connaît. Il y a de tous les modèles en vogue et dans les fourrures de votre choix. — 1473, rue Amherst.

Le soin des malades

Un livre très pratique concernant le soin des malades a été publié par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou

MERCIER & DION

Fourrures de qualité

Réparations Remodelage Coupe parfaite

M. A. GAGNE dessinateur diplômé

ci-devant chez Walter-F. Cummings, est à notre emploi.

2117 EST, MONT-ROYAL
Près Delormier
FR. 2711 — Montréal



Le MEILLEUR pour BÉBÉ et pour VOUS
Sa mousse agréable blanchit adoucit la peau.
10^e en cartons individuels

l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par les médecins.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre indispensable tant aux hospitalières qu'aux personnes auxquelles le soin d'un malade est confié dans une famille privée.

En vente à la Librairie du Devoir: \$1.25 au comptoir, \$1.35 franc.

"La terre conquérante"

Extrait de "Au Cap Blomidon" d'Alonzie de Lestres.



Les Bellefleur sont ici, demanda Jean qui regardait les chaloupes amarrées près du moulin. — Et mieux que tous les Bellefleur, répliqua Paul, Lucienne!



Le moulin s'enveloppait dans un silence de dimanche. Gens de foi simple, la famille et le maître n'auraient pas osé travailler, le jour du Seigneur.



Lucienne apparut, gilet de laine, jupe grise, souliers de caoutchouc brun. Jean et Jean en mettant le doigt sur la bouche. Quel compliment! Aurais-je l'air d'une Évangéliste en passant et d'un couple pécheur, dit la jeune fille, grondeuse.



C'est vous qui commencez, cette fois, dit distraitement, la truite.

mettez bien de vous le dire, j'ai une grande sympathie pour vous et aussi pour cette gentille petite Babeth.

— Et c'est tout? — Comment tout? — Mon neveu serait jaloux s'il vous entendait.

— Ah! par exemple! Mais M. de Cordières aussi m'est très sympathique.

A la bonne heure! Il y aurait vraiment de l'injustice à l'exclure de vos bonnes grâces, lui qui a une si profonde admiration pour vous. — Ah! vraiment? Je ne me suis pas aperçue. Je suis très flattée. Du coin de l'oeil, cousine Jeanne regarda sa compagne. Elle ne la vit point rougir; mais le clair visage parut s'illuminer plus encore, et Mme Ormont, s'étant tout à fait tournée vers Edith, fut payée de sa confiance par le plus radieux sourire qu'on lui eût jamais adressé. Vraiment un sourire de fée! Au choc de ce sourire, un merveilleux château en Espagne se dressa devant les yeux éblouis de cousine Jeanne.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

Sur le front... des missions

Au poste de Tung Leao

Orphelinat et hospice

(par le Père Damase BOUCHARD, prêtre des Missions-Étrangères)

La mission du jeune apôtre qui s'en va en terre infidèle, c'est la prédication de l'Évangile et la propagation de la foi. Pour arriver à son but, il doit employer divers moyens de propagande.

Les uns frappent les yeux du païen et forcent son attention, tels les dispensaires et les écoles. Le Chinois si pauvre, si dénué de tout, lui qui économise avec tant de parcimonie, ne peut ignorer ces endroits fréquentés par les enfants et les pauvres où l'on peut étudier sans payer et se faire soigner sans bourse délier.

À côté de ces œuvres éclatantes, je pourrais dire, que tout le monde connaît, il y en a d'autres qui sont plus obscures, plus ignorées. Ce sont les orphelinats et les hospices. S'ils s'imposent moins à l'attention et à l'admiration du public chinois, ils n'en sont pas moins des moyens efficaces de conversion.

Il n'existe que deux orphelinats officiels dans le vicariat de Sze-ping-kai, celui de Pamietcheng et celui de Ta Yngtse, Jéhot; mais chaque poste est obligé de prendre soin des enfants qui, pour une raison ou une autre, se trouvent abandonnés.

Quelquefois, ils ont perdu leurs parents; parfois ce sont les parents eux-mêmes qui veulent se débarrasser de leurs enfants. Ainsi l'année dernière, j'ai acquis, au prix de \$20.00 deux petites filles dont l'une était âgée de onze ans et l'autre de sept ans. Les parents, adonnés au vice de l'opium, en étaient rendus à ce point qu'ils étaient décidés de les vendre pour satisfaire leur passion. Afin de les sauver, la mission catholique les a acquises et les a placées dans une famille chrétienne en attendant de pouvoir les envoyer à l'orphelinat de Pamietcheng. Il faut quelquefois attendre assez longtemps pour avoir une place dans ces asiles, le nombre des orphelins étant limité par l'exiguïté du local.

Lorsque ces orphelines sont encore à leurs premières années, nous sommes obligés, en attendant le moment de les envoyer à l'orphelinat, de les confier à des nourrices au prix fabuleux de \$5.00 par mois. Je dis fabuleux, parce que, le missionnaire ayant déjà tant d'œuvres à soutenir, c'est pour lui un dur sacrifice à assumer que celui du soin de ces orphelines.

Il y a aussi dans nombre de nos postes des asiles pour vieillards. C'est la nécessité qui les a fait surgir. Des pauvres couverts de haillons se sont présentés à la mission, nous ont demandé asile, il était bien difficile de les renvoyer pour entendre dire ensuite qu'ils étaient morts de froid et de faim sur le chemin. Il y a bien dans chaque ville un lieu de refuge nommé "Hwa tze fang", mais nombre d'entre eux ne veulent pas aller dans ces lieux dégoûtants.

Depuis quelques années, le poste de Tung Leao dispose de deux salles dont l'une pour les vieux et l'autre pour les vieilles. C'est loin d'être riche. Un parquet en briques, des lits en brique, des planches fixées aux poutres qui servent de table et de chaises.

L'an dernier, j'ai hospitalisé six vieillards. La plus jeune avait juste 75 ans. Ce sont les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception qui en prennent soin. Elles sont toutes mortes au cours de l'année d'une de ces épidémies si fréquentes à Tung Leao. Des Chinois ont affirmé qu'elles étaient mortes bien tranquilles, étant donné le bon traitement qu'elles recevaient à l'asile. Ils ont aussi prétendu que la cause de leur mort avait été la propreté dont elles avaient été entourées. Et comme les Chinois n'avaient rien qu'ils ne trouvent, ils sont allés disant que l'usage trop répété du savon leur avait trop nettoyé les pores de la peau et que par suite le vent leur était entré dans les veines, ce qui est, ont-ils dit, mortel pour de vieilles personnes.

Croyez-le, si vous voulez, pour moi je n'en crois rien et je m'en lave les mains; je ne sens pas du tout avoir sur la conscience une demi-douzaine de mortalités.

Actuellement l'asile n'abrite qu'une seule vieille. Elle est âgée de plus de 70 ans, elle a encore bon pied, bon œil, mais elle est sourde. La garde des vieilles est tâche assez difficile. Elles sont exigeantes, portées à la jalousie et à l'orgueil. Pour une perte de face, elles s'enfuient de l'asile, qu'elles reviennent ensuite. Et puis, grâce aux batailles. C'est à peine si les gardiennes peuvent les quitter. Toutefois, au point de vue religieux, elles nous donnent beaucoup de consolations. Si dès le début elles sont plus lentes que les vieux et montrent moins de bonne volonté, elles finissent par devenir chrétiennes et meurent saintement.

L'hospice des vieillards possède une dizaine de pensionnaires. Leur salaire n'est pas bien riche, il est vrai, mais elle est riant, grâce à leur bonne humeur. Quelques-uns de ces vieillards qui ont encore la force de travailler gagnent l'asile au printemps et vont gagner quelque argent à l'extérieur, de quoi s'acheter du tabac, des habits, etc. Ils reviennent à l'automne.

Quand ils seront trop vieux ou impotents (j'ai deux aveugles), alors, ils demeureront continuellement à la mission catholique.

J'aime mes vieux. Ils sont si peu exigeants. Un lit de briques, du grain bouilli, de l'eau chaude comme boisson, quelques onces de tabac, de vieux habits et c'est le bonheur sur terre pour eux.

J'ai vu parfois de ces vieux, cou-

chés sur des lits de briques, sans couvertures. Ils couchaient tout habillés, sans se plaindre; d'autres étaient vêtus d'habits d'hiver par une chaleur torride, d'autres n'avaient pour supporter le froid d'hiver que des habits d'été. Personne d'entre eux n'osait demander des habits, ils avaient honte de le faire. La plupart de ces vieux veulent se rendre utiles en travaillant dans la cour, en aidant les employés de la mission. Tous se font chrétiens et jusqu'ici je n'ai eu qu'à admirer leur mort édifiante. Ces vieux pour la plupart n'ont plus de famille, quelques-uns ont cependant des parents, des fils même, mais ces derniers ne veulent plus s'occuper d'eux. Que faire alors? Il ne leur reste plus qu'à aller mendier le grain pour leur subsistance quotidienne. Mais où loger? En été, le gîte est vite trouvé: le bord des rues, l'ombre des maisons... Mais l'hiver? Aussi plusieurs meurent-ils de froid. Dans les grandes villes, il y a bien le "Hwa tze fang", c'est un lieu de refuge pour les pauvres, les déclassés, les fumeurs d'opium, les adonnés à la morphine. Il y a même parmi eux un chef élu par la bande. Le jour, tous sortent et mangent à l'extérieur, ils reviennent coucher le soir et apportent de quoi chauffer le lit de briques. Les impotents, les malades sont nourris par leurs compagnons, mais là encore la charité fait défaut. On se contente de jeter devant eux la nourriture qui les empêchera de mourir de faim, et c'est tout. Si l'un d'eux meurt, on lui creusera une fosse. Si c'est au cours de l'hiver, alors les morts sont jetés pêle-mêle dans une chambre froide et inhabitable. On a bien le soin d'apporter de dépouiller les morts de leurs habits.

Quel triste asile que ce refuge! Malpropreté, vices honteux, etc. Voilà pourquoi beaucoup de vieillards honnêtes préfèrent mourir sur la rue plutôt que d'aller habiter un tel enfer. Si tous savaient que l'Eglise catholique possède un hospice, ils seraient heureux de s'y rendre.

Ce sont les réfugiés de l'hospice qui exercent la meilleure propagande. Ils rencontrent des malheureux sur leur chemin et leur font part de leur bonne fortune. Mais les vieux païens ne veulent pas croire sans voir. Aussi leur première visite n'est-elle qu'une visite d'inspection.

Le lendemain, ils reviennent et demandent leur entrée à l'hospice. Pas de contrat à signer. Le vieux a emporté sa fortune: une vieille couverture et un paquet ficelé où il y a de tout, même des jouets. S'ils possèdent quelque argent, il l'a enroulé dans sa ceinture.

Dès les premiers jours, ces vieux s'habituent au langage du Père, se réjouissent de leur nouveau domicile et deviennent familiers avec tout le personnel de la cour. Peu à peu ils prennent contact avec l'enseignement religieux. Ils restent un peu tristes quand ils apprennent qu'il leur faudra étudier. Etudier à un âge aussi avancé, est-ce possible? Ils apprennent plutôt en écoutant les leçons et les explications du catéchisme.

Ils ne seront jamais des docteurs en théologie, mais leur gros bon sens les portera à croire aux principales vérités de la foi. Le soir, les vieux discuteront de religion. Les plus savants d'entre eux donneront des explications pas toujours théologiques. Parfois j'écoute à la dérobée leur conversation. Ils ont de l'amour-propre, mes vieux. S'ils sont pauvres, c'est, disent-ils, qu'ils ont eu du malheur. A les entendre, ils ont tous été riches déjà. Chacun raconte ses exploits, plusieurs voudraient passer pour héros. Les auditeurs écoutent, mais ne croient pas toujours ces histoires-là. Les plus sages racontent les légendes des anciens. Ils se couchent tôt.

Mes vieux assistent à tous les offices de l'Eglise. Eux-mêmes demandent le baptême avec instance: "Je suis vieux, Père, ne retardes pas à me donner le baptême, je puis mourir subitement sans être baptisé et je ne veux pas aller en enfer, j'ai assez eu chaud durant ma vie. N'attends pas que je ne sache plus de doctrine, j'ai la tête remplie du nécessaire, plus de place pour faire rentrer d'autres articles du Credo".

Un jour que je baptisais l'un de ces vieux, je lui posais les interrogatoires d'usage: "Crois-tu en Dieu, etc." Il me répondit d'un air offensé: "Qui l'a dit que je n'y croyais pas? Celui qui t'aurait dit cela est un menteur". Et oubliant la sainteté du lieu, il prononça un de ces jurons si habituels à tout Chinois: "Celui qui m'a accusé est un lièvre".

Vient enfin l'heure de la mort. Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Un jour que je baptisais l'un de ces vieux, je lui posais les interrogatoires d'usage: "Crois-tu en Dieu, etc." Il me répondit d'un air offensé: "Qui l'a dit que je n'y croyais pas? Celui qui t'aurait dit cela est un menteur". Et oubliant la sainteté du lieu, il prononça un de ces jurons si habituels à tout Chinois: "Celui qui m'a accusé est un lièvre".

Vient enfin l'heure de la mort. Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

Ce n'est pas compliqué. Le vieux, en entrant à l'hospice, a pris sa place sur le lit de briques. Cette place, il la gardera jusqu'à son dernier soupir. Les premiers arrivés ont choisi tout naturellement les endroits les plus chauds. Le vieux est malade, il ne se plaint pas, il ne s'informe pas non plus si ses parents ou ses amis viendront le voir. Il a adopté la Mission catholique et c'est sa seule famille.

son âme puisse passer dans un autre corps.

Les vieux aiment à manger de la viande et de la farine. La plupart demandent à prendre un bon repas avant de mourir. Ils préfèrent mourir le ventre plein plutôt que le ventre vide. Les uns se disent gravement malades pour prendre un bon repas; ici, manger de la farine et de la viande est un privilège. Les pauvres n'en mangent qu'aux grandes circonstances, et parfois ils mangent de la viande plus ou moins hygiénique. Le chien du chien n'est pas dédaigné. Mes vieux déposeront parfois leurs habits au Mont-de-piété pour quelques sous afin de faire un bon repas. Ils savent bien que le Père ne les laissera pas geler l'hiver. Petite ruse, quoi!

Avant de mourir donc, nos vieux désirent prendre un bon repas. Nous croyons parfois de notre devoir de le leur refuser de peur d'avancer leur trépas. Si nous ne leur accordons pas ce qu'ils demandent, les compagnons du moribond feront entre eux une collecte pour donner à leur ami cette dernière consolation. La question de l'héritage? Les vieux se font des amis et, au dernier moment, ils leur léguent leurs habits et autres objets. Le plus souvent ils ne légument rien, parce que tout ce qu'ils ont appartient à la mission.

Le vieux se meurt, les autres vieux vont à lui, besogne comme de coutume. "C'est son tour", disent-ils. A l'arrivée du Père qui vient voir le mourant, les vieux s'empressent, semblent s'intéresser, puis au départ du missionnaire, c'est encore la même solitude qui se fait près du malade.

Un de mes vieux se mourait un jour, j'avais délégué deux de ses compagnons pour le veiller. En mon absence, ils avaient levé le mourant, l'avaient mis sur ses pieds et s'efforçaient de le vêtir des habits qui devaient l'accompagner dans la tombe. "Mais, leur dis-je: Vous allez le tuer!" — "Peu importe, Père, il est fini, si nous attendons qu'il soit mort, ce sera difficile de l'habiller".

Les places sont vite remplies. S'il meurt un vieux, je puis vous assurer que quelques jours plus tard, un autre prendra sa place.

Je voudrais pour mes vieux des appartements plus spacieux, plus hygiéniques; ils sont bien à l'étroit dans leur pauvre asile. Réparer cette bicoque? Elle n'en vaut pas la peine, elle tombe en ruines. J'ai l'intention de bâtir, quand je serai en état de le faire, une petite maison sur un lot de terre près du cimetière catholique. L'an passé, j'y ai planté des arbres pour empêcher le vent de déterrer les tombes. Mes vieux pourraient garder ces arbres que les voisins volent afin de les brûler et ils pourraient en même temps cultiver un petit jardin. Des païens sans scrupule vont jusqu'à voler les croix placées sur les tombes. Mes vieux seraient les gardiens du cimetière.

Pour ces œuvres de second plan, le Vicariat n'accorde pas de budget spécial. C'est au missionnaire de trouver les subsides nécessaires à leur soutien. Que faire alors? Qu'attend-on? On peut dire que tout missionnaire est né mendiant, cette fonction entre dans sa vie. Il ne s'offense pas quand on lui refuse, il est heureux comme un roi quand des mains libérales se tendent vers lui. Et Dieu merci! il est qui savent se tendre encore. Et c'est là un grand encouragement et une grande consolation pour le missionnaire, lui le soldat de la tranchée lointaine, qui prie, souffre et combat sur la ligne de feu, au front... des missions.

Il est heureux de sentir qu'à côté du missionnaire qui se donne il y a le missionnaire qui donne, qui donne de son superflu et parfois, ô charité admirable! de son nécessaire pour le salut des pauvres païens.

Qui sait si ces aumônes qui auront contribué au salut d'un vieillard ou d'une orpheline ne crieraient pas un jour devant Dieu misericorde et pardon pour le salut des bienfaiteurs qui les auront versées?

Damase BOUCHARD, P.M.E., Mission catholique, Tung Leao, Mandchoukouo.

Curieux pèlerinage de païens dans une église catholique

Tsoachowfu (Kansu, Chine) — Depuis plusieurs années déjà les païens de la campagne ont l'habitude de se rendre nombreux le samedi après Pâques en pèlerinage à l'église catholique de Tsoachowfu pour y honorer "l'Esprit du Tres-Haut".

Cette année les pèlerins, guidés par des chrétiens, étaient plus de 500, hommes et femmes, qui se tintant admirablement à l'église, faisant devant le maître-autel leurs inclinations jusqu'à toucher la terre du front. Le soir, après un discours de circonstance, eut lieu la procession aux flambeaux autour de l'église, et le dimanche les païens assistèrent aux offices avec les chrétiens.

Ces pèlerins sont religieux et leur geste dénote la sincérité de leur âme, sincérité souvent récompensée puisque nombre de ces païens à la recherche de la vérité finissent par faire le pas décisif et se convertir au catholicisme. (Fides).

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

Samedi, 10 août 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. On peut aussi envoyer 25 sous en espèces, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

— AU —

"DEVOIR"

Samedi, 10 août 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. On peut aussi envoyer 25 sous en espèces, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

MAISONS D'EDUCATION

Hermas BASTIEN, B.A., Ph.D., Prof. à l'Université de Montréal, Directeur de la section Lettres-philosophie

Fernand GIRARD, B.Sc.A., Ingénieur civil, Directeur de la section Sciences-Mathématiques

L'Ecole Supérieure d'Orientation

Préparation au baccalauréat et aux écoles universitaires: Polytechnique, Hautes Etudes, Architecture, etc.

Tél. HA. 3698 509 RUE CHERRIEN, MONTREAL Tél. FR. 3041

PENSIONNAT DU BON PASTEUR

SAINT-HUBERT
Cours complet, du cours préparatoire à la dixième année inclusivement; français, anglais, dactylo-sténographie, etc. Bon air de la campagne.

Adresse: Saint-Hubert, comté Chambly, P.Q.

JARDIN DE L'ENFANCE

pour garçons au-dessous de 12 ans.
Toutes les branches prescrites dans la province de Québec sont enseignées.

"VALDOMBRE" — CHAMBLY-CANTON, P.Q.
Pour prospectus, s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Couvent de l'Adoration, "Valdombre", Chamby-Canton, P.Q.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Cours classiques — Classes préparatoires — Etude de l'anglais, des Sciences et des mathématiques d'après les meilleures méthodes pédagogiques.
Education physique — HYGIENE — CONFORT.
Reentrée: le jeudi 5 septembre — Demandez le prospectus.

Séminaire de Valleyfield

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL
RENTREE LE 5 SEPTEMBRE
Communications: Autobus, Canadien National, New-York Central, à trente milles de Montréal et des Etats-Unis. Site sur les bords du lac Saint-François. PROSPECTUS SUR DEMANDE.

PENSIONNAT DE FARNHAM

Dirigé par les FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE
COURS COMMERCIAL COMPLET EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS
SITE ATTRAYANT — VASTE TERRAIN DE JEUX.
Communications faciles par le C.P.R. et le C.N.R.
Conditions faciles — ENTREE LE 4 SEPTEMBRE — Téléphone 178

Graphologie au "Devoir"

Marque. — Cette écriture claire, ferme et un peu masculine est caractéristique. Cette Marise a une personnalité accentuée. Intelligente, réfléchie et raisonneuse, elle a un esprit clair et juste.

Bonne et généreuse, d'une sensibilité profonde et combattive, c'est le type de la femme dévouée et qui sait ce qu'elle entreprend quand le dévouement l'appelle. La volonté est impulsive, ardente, autoritaire, indépendante et tenace. Ayant des idées personnelles et arrêtées, elle contredit et discute avec chaleur, non seulement pour les défendre, mais pour les imposer.

Sa grande simplicité est le complément d'une parfaite sincérité: la réserve est extrême et difficile à vaincre, mais une fois sa confiance gagnée, elle est donnée tout entière.

L'humeur est variable et malgré le courage évident, elle a ses heures de tristesse et l'activité en souffre.

Elle connaît les réalités et dans sa vie, elle n'essaie pas d'en faire abstraction ni de se les dissimuler. Elle est brave, positive et plus donnée à l'action qu'au rêve.

Cœur loyal et fidèle, dont les affections sont profondes et fortes. Pensive. — Sensée, réfléchie, positive et pratique, elle est active, un peu routinière et attachée aux idées et aux habitudes de son milieu, qu'elle ne discute même pas. Bonne, naïve, crédule, d'une franchise toute simple et parfois imprudente, — toute vérité n'est pas bonne à dire, — elle a une conscience droite, mais un peu étroite: elle manque d'expérience et d'horizon.

Généreuse et dévouée, attachée à ses devoirs, il ne lui vient pas à l'idée qu'elle pourrait en négliger un seul. Sens de la justice, beaucoup d'esprit pratique et de bon sens. La sensibilité est retenue, emprisonnée: l'affection est profonde et constante, mais Pensive n'est pas démonstrative et elle ne sait pas l'exprimer en paroles. Elle est timide, d'une timidité presque farouche. Besoin d'affection, d'approbation et d'encouragement. Tristesses fréquentes, et sinon du découragement, heures de grande lassitude morale et physique.

Elle a une jolie nature simple, et droite qui ne s'est pas épanouie dans une atmosphère de liberté et de tendresse: c'est un oiseau dont les ailes sont rognées. Très sympathique. Pas un atome d'égoïsme. Elle connaît et apprécie la valeur de l'argent.

La volonté est précise et ferme: elle tient à ses idées, elle les expose et puis elle se tait plutôt que de les discuter inutilement.

Simone L. — C'est de la copie et défavorable à l'analyse. Ici l'imagination nuit au jugement, porte aux exagérations, aux préjugés et aux illusions. Elle est sensible et a de la honte, mais à côté s'étale un égoïsme solide qui arrête souvent le dévouement et ramène tout à soi. Aussi, est-elle susceptible et jalouse.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

Samedi, 10 août 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. On peut aussi envoyer 25 sous en espèces, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

— AU —

"DEVOIR"

Samedi, 10 août 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. On peut aussi envoyer 25 sous en espèces, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLEGE DE ST-LAURENT

Dirigé par les Religieux de Sainte-Croix
INTERNAT ET EXTERNAT
COURS CLASSIQUE ET PREPARATOIRE FRANÇAIS
COURS COMMERCIAL
ATTENTION SPECIALE A L'ANGLAIS ET AUX MATHÉMATIQUES
Tél. R. P. Supérieur: BYwater 0411
Parloir: BYwater 0483
Ville Saint-Laurent — Tramway de Cartierville
RENTREE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE

MONT-SAINT-LOUIS

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES
COLLEGE SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL
FRANÇAIS — ANGLAIS — LATIN
MATHÉMATIQUES — SCIENCES — COMMERCE
PREPARANT AUX FACULTES ET ECOLES DES UNIVERSITES AINSI QU'aux CARRIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES.
Entrée des pensionnaires le 3 sept. Les externes le 4, à 9 h. a.m.
244 EST, RUE SHERBROOKE MONTREAL TELEPHONE MARquette 8138

Couvent de Saint-Lambert

Sous la direction des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie
Magnifiquement situé à quelques minutes de Montréal, en face du fleuve, jouissant de tous les avantages de la campagne.
PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES
Cours de Lettres-Sciences affilié à l'Université de Montréal
Préparation aux diplômes d'enseignement de la province de Québec, Cours commercial bilingue complet.
Musique: piano et violon; diction, gymnastique, art culinaire, dessin, peinture, couture, etc.
JARDIN DE L'ENFANCE
Pour garçons de 5 à 12 ans — pensionnaires et externes
Entrée mardi, le 3 septembre.

Pensionnat Mont-Royal

dirigé par les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Cours complet de langue française. Préparation aux diplômes du Bureau de l'Instruction Publique. Affiliation à l'Université de Montréal. Cours Lettres-Sciences, Piano, Violon, Chant, Diction française. Préparation aux diplômes de musique accordés par l'Institut. Enseignement ménager. Culture physique. Cours commercial anglais et français. Dactylographie. Sténographie.
VASTES TERRAINS DE JEUX
Reentrée: MARDI, LE 3 SEPTEMBRE
Adresse: 1892, avenue Mont-Royal est, Montréal — Téléphone: AMherst 6779

COLLEGE SACRE-COEUR

Dirigé par les Freres du Sacré-Coeur
SAINT-HYACINTHE, P. Q.
Cours complet d'enseignement primaire supérieure.
FRANÇAIS — ANGLAIS
Plus beau site de la ville. — Maison meublée à neuf pouvant recevoir 200 pensionnaires.
Entrée, mercredi le 4 septembre 1935.
Pour prospectus, au Frère Directeur.

PRESENTATION de MARIE

SAINT-HYACINTHE
PENSIONNAT: — L'enseignement primaire, français et anglais, se donne jusqu'en 6e année inclusivement. Le programme, pour les quatre années qui suivent — Lettres-Sciences et High School — conduit aux examens universitaires. Le dernier certificat permet l'entrée dans les classes du Collège.
COLLEGE SAINT-HYACINTHE: — Affilié à l'Université de Montréal le 10 juin 1935. — Enseignement secondaire en français et anglais — en vue du baccalauréat classique de la Faculté des Arts.
Entrée des élèves:
Pensionnat: Internes, le 4 septembre; Externes, le 5
Collège: Internes, le 17 septembre; Externes, le 18

Ecole Commerciale Bilingue

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, TRAVAIL GENERAL DE BUREAU, TENUE DES LIVRES, CORRESPONDANCE COMMERCIALE, GRAMMAIRE ET CONVERSATION ANGLAISE.
COURS SPECIAUX: Anglais, Français, Peinture, Dessin, Aquarelle, Musique.
Les classes du Cours Commercial sont de 9 heures du matin à 1 heure p.m.
MAISON-MERE DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE
1410 BLVD MONT-ROYAL, OUTREMONT CALumet 5761
Reentrée, mardi le 3 septembre.

MUSIQUE

ECOLE SUPERIEUR DE MUSIQUE
de l'Institut des SS. NN. de Jésus et de Marie
Section féminine de la Schola Cantorum de Montréal
1420, Blvd Mont-Royal, Outremont. Tél. CAI. 5761
Cours préparatoires à l'Ecole Supérieure de Musique
PROFESSEURS: MM. C. Champagne, J.-N. Charbonneau, C. Couture, A. Laliberté, R. Piquet, F. Pelletier, ainsi que plusieurs religieux. Pour tout renseignement, s'adresser à la Directrice de l'Ecole.

MONT JESUS-MARIE

Sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
Pensionnat et externat pour garçons de 5 à 12 ans.
Préparation au cours classique, français et anglais — Cours commercial.
Piano — Violon — Dessin — Gymnastique — Elocution.
1360, Boul. Mont-Royal, Outremont. CALumet 5761
Entrée: mardi, 3 septembre — Externes: le 4 à 9 h. a.m.

Les livres et leurs auteurs

En marge d'un catalogue — Mythologie générale —
Gloses critiques — Voyage d'un naturaliste en Haïti

En marge d'un catalogue

La Harvard University Press nous adresse la liste des livres publiés en 1935: une centaine d'ouvrages, dont trente-huit ont pour auteurs des professeurs de l'université. Les autres sont édités par les soins de la même institution, qui s'est assurée la collaboration de professeurs des universités américaines et étrangères. Nous avons lu ce catalogue jusqu'à la dernière page.

Un bon tiers des livres répertoriés sont consacrés aux œuvres classiques grecques et latines: textes, traductions, commentaires, études critiques. La célèbre collection "Loeb Classical Library" a déjà publié 300 volumes de textes latins et grecs traduits et annotés, y compris les travaux des Pères de l'Eglise. Cela se fait à Harvard (?) Quant aux autres ouvrages de fond, ce sont presque tous des études de spécialisation ou de haute culture intellectuelle, publiées parfois dans la langue même de leurs auteurs étrangers. On relève, par exemple, des titres comme ceux-ci: *La Sculpture italienne au temps de la Renaissance* — Histoire de la Peinture espagnole — *Éléments d'Iconographie bouddhiste* — L'esprit de l'homme dans l'Art asiatique — *Plagiat et Imitation durant la Renaissance anglaise* — *Littérature et Culture anglaises en Russie* — *Fondements de la Sociologie des lois* — *Facteurs essentiels de l'évolution sociale*, etc., etc.

Évidemment les fortes têtes de l'habas ne se comptent pas sur les doigts de la main. Nous ne faisons pas ici de publicité pour l'université Harvard, mais on nous permettra d'admirer la somme de travail supérieur et vraiment universitaire qui se résume à la fin de chaque année à une centaine d'ouvrages de haut ton.

Et cela porte à réfléchir sur le sort du Canada français, entouré de tels voisins, et dont le présent reste muet sur l'avenir.

MYTHOLOGIE GÉNÉRALE, publiée sous la direction de Félix Guinand, aux Éditions Larousse. — Vol. in-4, 400 pages, planches et illustrations dans le texte, quelques-unes en couleurs, broché, 115 francs, relié d'art, 160 francs. — Actuellement en souscription. Prix majoré en octobre. (1)

Cet ouvrage est présentement en cours de publication. C'est l'histoire complète de la mythologie chez tous les peuples anciens. On connaît assez bien la légende religieuse des Grecs, des Romains et des Égyptiens; mais que savons-nous en réalité de la mythologie des autres peuples, de ceux mêmes dont descendent les Français, les Celtes, les Saxons, les Germains?

Nos propres origines nous sont très peu connues. C'est donc une étude nouvelle qu'on nous propose à travers les débris de monuments antiques que l'archéologie a mis à jour et qu'elle continue de sortir des ruines sur tous les points de l'ancien monde.

À l'aube de l'ouvrage on présente au lecteur le réveil chez l'homme préhistorique des croyances au surnaturel, manifestées par des pratiques magiques et par le culte des morts. La révélation, conservée intacte chez les Juifs, s'est altérée chez les autres peuples. Cette étude est de plus en plus rudimentaire; les fouilles n'ont pas encore donné de nombreux monuments pour reconstruire complètement l'hypothèse des cultes mythologiques anciens. La mythologie égyptienne et sa parente, la légende assyro-babylonienne, nous font connaître la grande famille osirienne, les dynasties des Pharaons, les divinités du fleuve et du désert, les animaux sacrés; le bœuf Apis, le crocodile d'Arsiné, le bœuf divin. Le grand empire assyro-babylonien avait aussi sa mythologie sacrée, remontant bien plus loin que l'époque brillante de sa domination en Orient. C'est déjà une philosophie religieuse qui tend à une superposition au monde visible un habitant des dieux qui sont plus que des surhommes. Il serait intéressant de savoir quelle influence les races sémitiques de la Palestine et de la Judée ont pu exercer

(1) La Revue des Livres, 7778 L. Leuness, transmettra volontiers les souscriptions à l'Éditeur, 88,50 broché, 121,00 relié.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse africaine — Meurtres et vengeances

Un préambule

Depuis quelques mois j'ai dû abandonner mes zigzags africains pour d'autres zigzags à travers... la haute culture de notre monde civilisé en Amérique.

En quête de ressources et de personnel missionnaire pour notre pauvre Afrique j'ai rencontré bien des âmes généreuses et apostoliques qui meurent toujours le spectacle des grandes misères et des besoins pressants. Je suis heureux de leur offrir ici, au nom des missions d'Afrique, le témoignage de ma profonde reconnaissance.

Mais par contre, combien d'idées paternelles semblent vouloir se réactiver parmi nos populations civilisées et les faire redescendre la même d'où partent aujourd'hui nos primitifs noirs pour monter vers la lumière. Je songe ici en particulier aux libertés de plus en plus grandes que la mode permet ou im-

pose dans le costume et la tenue sans plus surprendre personne... Si ces licences sont considérées comme scandaleuses, ne sont-elles pas aussi immédiate d'immoralité par suite de l'habitude, elles n'en restent pas moins le signe certain d'une dépravation morale, d'une décadence avancée dans le domaine des idées... Et dans le gouvernement des sociétés et des individus ce sont les idées qui importent avant tout.

Un assassin de dix ans
Un des exemples les plus frappants de l'influence qu'exercent ces idées fortes qui flottent dans l'atmosphère des milieux d'intermédiaires, n'est-ce pas ce bambin de dix ans de qui on rapporte l'exploit suivant digne d'une civilisation moins avancée? C'était il y a quelques semaines dans le quartier d'une grande ville américaine.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

lui ménage point. Heureux homme que la plume et la gloire détachent des biens de ce monde!

VOYAGE D'UN NATURALISTE EN HAÏTI, par M. E. Descourtilz. — Éditions Plon, in 8, écu, 232 pages, 15 francs.

Ce récit de voyage d'un Français au temps du Consulat (1799-1803) est une curieuse page d'histoire, qui rappelle un peu *Anahuac* de Chodounne. Dans les deux il est question de la révolte des indigènes contre leurs maîtres étrangers et des ravages qui en résultèrent d'abord.

On oublie la langue prétentieuse, presque détestable, dans laquelle le livre a été écrit pour ne s'attacher qu'à l'intérêt du récit, à la tragique peinture de la révolution haïtienne. On s'étonnera que l'auteur ait pu voir tant de choses, ait pu être témoin d'aussi nombreux massacres de blancs, et de si près, qu'il ait pu échapper à tant d'influences acharnées à sa perte. C'est presque un conte. Les deux chefs de la révolution, Toussaint Louverture et le sinistre Dessalines, sont représentés avec une grande vérité romaine. Ils ont avec lui une grande ressemblance dans la façon de torturer leurs victimes et de voler leurs biens. Descourtilz nous conte point par point les horreurs, la tyrannie auxquelles il assista jusqu'à ce qu'il lui fut possible de s'enfuir et de se réfugier à Port-au-Prince. Le récit de sa captivité, qui forme la partie la plus attachante du livre, succède à des peintures blanches, naïves, tout-puissantes, à ce moment persécutés au milieu de ces ignorantes et barbares populations d'esclaves noirs récemment libérés et encore incapables de jouir de leur liberté.

L'ouvrage est un résumé de trois volumes in-8, publiés en 1809, et qui contenaient surtout des observations sur l'histoire naturelle et, incidemment, des épisodes de la révolution cubaine, dans le secteur de l'Amérique centrale soumis à la domination française. On en a détaché les récits d'histoire et ce voyage de Descourtilz est un des plus curieux documents et des moins connus que nous possédions sur cette époque troublée. Il y a là des choses si saisissantes qu'on ne peut s'arracher à ce vivant et pittoresque récit.

Camille BERTRAND

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

Maintenant, au cours d'une journée moyenne, il s'établit dans Québec et Ontario quelque 80,000 communications interurbaines et près de 5,000,000 de communications urbaines. Au Canada les usagers du téléphone peuvent demander la communication avec n'importe quel des 30,000,000 de postes répandus dans soixante pays du monde, et aussi avec les passagers d'au moins vingt transatlantiques en haute mer.

'Le nom dans le bronze'

Acheté pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle L. Brumard. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Un groupe de petits cirqueurs de bottes voyait depuis quelque temps son commerce menacé par la concurrence de voisins plus entreprenants ou plus chancieux.

Le chef de la bande se dit qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer ses finances... et tout de suite rêva monopole, trébuchet, violence. Si bien qu'un beau jour il parut au milieu de ses compagnons, armé d'un revolver. Le malheur voulut que le premier client à se présenter à lui sous le nouveau régime ne prit pas au sérieux cet enfant terrible qui avait résolu de cirer désormais "messieurs et dames" à la pointe du revolver.

On a saisi ce petit meurtrier, mais l'idée qui inspira son acte continuera à faire son chemin dans d'autres cerveaux qui ne seront pas les premiers responsables.

Le comment des vengeances noires

Après ce préambule je me sens un peu plus à l'aise pour méditer de ces Noirs d'Afrique dont les idées comme les faits et les gestes nous paraissent le monde renversé.

Parlons donc de vengeance en Afrique.

Il y a 59 ans aujourd'hui

La première communication téléphonique interurbaine, dans un sens unique seulement

Il y a 59 ans aujourd'hui — le 10 août 1876 — on établissait la première communication téléphonique interurbaine, mais dans un sens unique seulement.

En tablant sur une journée moyenne, on peut affirmer qu'il s'établit aujourd'hui 80,000 communications interurbaines dans Québec et Ontario sur les lignes du Réseau Bell et des compagnies raccordées.

C'est entre Brantford et Paris, Ont., soit une distance de sept milles, qu'eut lieu la première transmission de la voix humaine.

On utilisait la ligne de l'ancienne Dominion Telegraph Company, électricisée au moyen de batteries montées à Toronto. En souvenir de cette heureuse expérience le drapeau Bell flotte au mât de chaque immeuble Bell dans notre ville et à travers les deux provinces.

En ce jour mémorable dans les annales du téléphone, Alexander Graham Bell, qui inventa le téléphone à Brantford, en 1874, et ses collaborateurs entendirent clairement et recurent parfaitement la voix de leurs interlocuteurs de Brantford au moyen d'un récepteur installé à Paris. Bell ne put répondre par la même voie; il se contenta de télégraphier à ses collaborateurs pour leur annoncer le succès de l'expérience.

COMMERCE ET FINANCE

Pour clore un débat

La tactique Caiserman — Comment procède le secrétaire général du "Canadian Jewish Congress"

M. Caiserman a une manière toute personnelle — à moins qu'elle ne soit simplement caractéristique! — de procéder dans le débat qu'il a soulevé. Mais elle est tellement déloyale et malhonnête, dans la forme et dans le fond, que nous n'avons décidé de répondre à sa dernière lettre qu'afin de ne pas laisser se créer une impression volontairement faussée, tant à notre endroit qu'envers tous ceux qui ont pris part au débat ou dont les noms y ont été mêlés.

La dernière lettre de M. Caiserman permet de constater, plus encore que les précédentes, jusqu'à quel point il est habile... ou malhabile. Elle démontre parfaitement que toute sa tactique consiste à faire des affirmations gratuites, à ignorer les points sur lesquels il ne peut plus répliquer, à faire intervenir des faits qui ne sont pas en cause et même à fausser les faits au besoin. Le constat n'est pas de faire de l'antisémitisme, car M. Caiserman n'est tout de même pas toute la nation juive; le démontrer non plus. Et c'est ce que nous allons faire.

En parlant de la chronique d'Outaouais, M. Caiserman dit: "Cette correspondance, empreinte d'antisémitisme et remplie de fausses assertions, demande une mise au point. Ma réponse du 3 juillet reflétait sans doute ma juste indignation; elle n'en était pas moins fondée sur des chiffres officiels qui anéantissent cette fausse légende de la domination des Juifs au Canada".

Qu'on relise une fois de plus la chronique en question d'Outaouais. Quoi qu'en dise M. Caiserman, elle ne contient pas une once d'antisémitisme. Tout ce que le correspondant d'Ottawa dit, c'est que les Canadiens français de la capitale avaient autrefois une juste part du commerce dans cette ville et qu'aujourd'hui la quasi-totalité des affaires est aux mains des Juifs. Et il ajoute que c'est après cette constatation que s'est dessiné un mouvement d'achat chez nous dans cette ville, non pas par antipathie pour l'élément juif, mais parce qu'on se dit qu'il est préférable de faire vivre ses propres marchands que d'aller porter son argent à des étrangers. Qu'y a-t-il d'antisémitique dans cela? Outaouais parle de l'établissement Freiman, dont le propriétaire a fait arrêter le détective Jean Tissot; il dit que cet établissement a prospéré avec l'encouragement des Canadiens français, que la campagne d'antisémitisme qui s'est développée récemment dans la capitale a atteint ce commerce. Mais loin d'approuver cette campagne, il la désapprouve. Est-ce pour cela que M. Caiserman lance la pire injure qu'il peut trouver contre Outaouais en le traitant d'individu "pensant en termes de nationalisme nazi"? Est-ce pour cela qu'il qualifie cette correspondance d'antisémitique?

Et puisque M. Caiserman considère cette correspondance d'Ottawa comme étant antisémitique et remplie de fausses assertions, pourquoi n'a-t-il pas relevé ces assertions prétendues fausses? Au lieu de cela il s'est attaqué à la politique d'achat chez nous — dont il n'avait été question qu'incidemment dans la lettre d'Outaouais — et il a voulu prouver par des chiffres que l'élément juif ne domine pas économiquement au Canada. Mais personne au "Devoir" n'avait prétendu cela, ni Outaouais, ni aucun autre. M. Caiserman voulait-il se battre contre un moulin à vent?

En fait — nous l'avons dit dans un article précédent — la lettre d'Outaouais et l'affaire Freiman-Tissot n'ont été que les prétextes invoqués par M. Caiserman pour s'attaquer à la campagne d'achat chez nous. Et nous avons démontré comment cette attaque de M. Caiserman n'était en rien justifiée.

Voilà que M. Caiserman tient absolument à revenir à charge. C'est son droit, en autant qu'il reste dans les bornes raisonnables du débat. Mais nous ne sommes pas disposés à le laisser affirmer tout ce qui lui plaît sans tenir compte des faits réels ou en les faussant. Et c'est ce qu'il s'emploie à faire, dans sa dernière lettre surtout.

M. Caiserman nie que les Juifs pratiquent l'achat chez eux et il le déclare sur le ton tragique que nos affirmations sont fausses. D'abord, ce sont des affirmations et non pas des accusations puisque nous approuvons l'élément juif d'agir ainsi. M. Caiserman a vraiment beaucoup d'imagination en considérant une telle attitude comme antisémitique. Et puis c'est M. Caiserman qui nous en a fourni la principale preuve au sujet de l'alimentation. De quoi se plaint-il? De ce que nous avons pris certaines de ces affirmations au mot?

Nous avons dit que les Juifs sont, dans une large proportion, propriétaires des logements qu'ils habitent et incidemment nous avons dit qu'ils en possèdent d'autres importants dans d'autres quartiers. Encore ici nous n'avons lancé aucune attaque, nous n'avons pas dit qu'ils dominaient. Mais à cela M. Caiserman répond "Quant au chiffre formidable qu'atteint la propriété immobilière des Juifs dans cette ville... elle ne représente que 4,6% de la valeur totale lorsque la population est de 6% de la population totale." Une fois de plus M. Caiserman ne répond pas à ce que nous avons écrit; il préfère laisser croire que nous avons accusé les Juifs de dominer dans le domaine de la propriété immobilière à Montréal, ce dont nous n'avons jamais parlé.

"De plus, dit M. Caiserman, il n'y a pas de comparaison entre les entreprises juives les plus florissantes réunies et Eaton, Morgan, Dupuis ou Ogilvie". Nous n'avons jamais prétendu le contraire et il n'a jamais été question de cela ici. Mais c'est la tactique de M. Caiserman que d'en parler comme si nous avions nous-même traité la question.

M. Caiserman ne s'arrête pas là. "Pourquoi s'obstiner, dit-il, à répéter que l'Imperial Tobacco Co. est une compagnie juive quand cela n'est pas?" Il n'a jamais été question de la nationalité — si on peut dire — de l'Imperial Tobacco Co. of Canada dans les colonnes du "Devoir"; jamais nous n'avons soulevé cette question. C'est M. Caiserman qui le fait, mais toujours en faussant la réalité, en voulant laisser croire que nous en avons parlé. En le faisant il rend un piètre service à cette compagnie, puisqu'il tend à répandre encore plus ce qu'il dit être une fausseté.

"Il est aussi parfaitement inutile de nommer un individu intéressé dans l'industrie du papier pour tenter de prouver qu'il s'agit d'une organisation juive quand cela est faux." Une fois de plus M. Caiserman tente de nous impliquer en nous attribuant une déclaration que nous n'avons jamais faite, ni de près ni de loin. Ce qui est vrai c'est que nous n'avons jamais parlé de l'industrie du papier dans la campagne d'achat chez nous sachant que toute cette industrie est dominée par d'autres que par des Canadiens français.

"Pourquoi apporter l'exemple de l'industrie du cinéma alors que tous les groupes ethniques du Dominion y participent?" Nouveau sujet dont il n'a pas été question dans ce débat et que M. Caiserman soulève, probablement avec l'espoir que nous ne verrons pas comment il évite avec soin de toucher de nouveau les points qu'il avait lui-même soulevés et auxquels nous avons ensuite répondu. M. Caiserman veut distraire l'attention; il parle de tout excepté de ce dont il est question et il se porte à l'attaque en vue de diminuer d'avance la force des arguments qui lui seront servis et qu'il prévoit.

D'ailleurs, son attitude au sujet de M. Jean Tissot n'est pas plus honnête. Nous n'avons pas pour mission de défendre M. Tissot; il est de taille à le faire lui-même apparemment. Mais on admettra que M. Caiserman perd son équilibre lorsqu'il traite le détective d'Ottawa d'agent nazi belge. M. Tissot est au pays depuis plus d'un quart de siècle et il s'est depuis longtemps canadiénisé, et non seulement légalement, ce qui ne paraît pas être le cas de M. Caiserman malgré ses déclarations d'amour pour notre pays. A moins qu'il ne puisse apporter des preuves à l'appui de ses affirmations, M. Caiserman n'est en rien justifié d'accuser M. Tissot d'être au pays l'agent d'un groupe ou d'un gouvernement étranger.

On comprend qu'un débat ne peut se continuer lorsque l'un des adversaires emploie de telles méthodes; ce serait vouloir éterniser une discussion d'autant plus inutile que notre correspondant paraît avoir décidé d'avance de ne rien admettre des raisons des autres s'il ne peut les démolir.

Nous démontrons lundi comment les accusations d'antisémitisme que nous sert M. Caiserman ne sont en rien justifiées, sont en fait une partie de la tactique de notre correspondant.

CLARENCE HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 10 AOUT

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon, 116, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45, marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:
1ère patente, Manitoba 4.80
2e patente, Manitoba 4.40
3e patente, Manitoba 4.30
Gru blanc, la tonne 28.00
Son 20.50
Forté à boulanger 4.00
Mais africain 5.4

BEURRE ET FROMAGE

Langlois:
Beurre:
De ferme 18
De crémère, en bloc de 56 lbs 21.14
De crémère, en bloc 22.14
Prix fournis par la maison Gunn,
Fromage:
Québec, doux, meule 20 lbs 10.14
Québec, doux, en morceau 11
Can. fort, meule de 80 lbs 15
Canadien, fort, morceau 16
Kraft, boîte de 5 lbs 23
Oka 26
Roquefort, meule de 5 lbs 55
Camembert, doux 7.00
Gruyère, suisse, la lb 46
Gruyère en bte de 4-12 lbs 39

OEUF

Vendu en cartons
Catégorie A, gros extra 32
Catégorie A, moyens 30
Catégorie B 25
Catégorie C 21

SAINDOUX

En bloc d'une livre 14
En seau 14
Saindoux composé: 10.14
En tinette 10.14
En seau 11.14

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb 10
Brun, seau de 5 lbs, la lb 08

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.
Dindes, 7 et 9 lbs 27
Poulets, 3 à 3-1/2 lbs 27
Poulets, 4 à 4-1/2 lbs 30
Poulets, 5 à 5-1/2 lbs 32
Poulets, 6 à 6-1/2 lbs 35
Poulets, 7 à 7-1/2 lbs 40
Poulets, 8 à 8-1/2 lbs 42
Poulets, 9 à 9-1/2 lbs 44
Poulets, 10 à 10-1/2 lbs 46
Poulets, 11 à 11-1/2 lbs 48
Poulets, 12 à 12-1/2 lbs 50
Poulets, 13 à 13-1/2 lbs 52
Poulets, 14 à 14-1/2 lbs 54
Poulets, 15 à 15-1/2 lbs 56
Poulets, 16 à 16-1/2 lbs 58
Poulets, 17 à 17-1/2 lbs 60
Poulets, 18 à 18-1/2 lbs 62
Poulets, 19 à 19-1/2 lbs 64
Poulets, 20 à 20-1/2 lbs 66
Poulets, 21 à 21-1/2 lbs 68
Poulets, 22 à 22-1/2 lbs 70
Poulets, 23 à 23-1/2 lbs 72
Poulets, 24 à 24-1/2 lbs 74
Poulets, 25 à 25-1/2 lbs 76
Poulets, 26 à 26-1/2 lbs 78
Poulets, 27 à 27-1/2 lbs 80
Poulets, 28 à 28-1/2 lbs 82
Poulets, 29 à 29-1/2 lbs 84
Poulets, 30 à 30-1/2 lbs 86
Poulets, 31 à 31-1/2 lbs 88
Poulets, 32 à 32-1/2 lbs 90
Poulets, 33 à 33-1/2 lbs 92
Poulets, 34 à 34-1/2 lbs 94
Poulets, 35 à 35-1/2 lbs 96
Poulets, 36 à 36-1/2 lbs 98
Poulets, 37 à 37-1/2 lbs 100
Poulets, 38 à 38-1/2 lbs 102
Poulets, 39 à 39-1/2 lbs 104
Poulets, 40 à 40-1/2 lbs 106
Poulets, 41 à 41-1/2 lbs 108
Poulets, 42 à 42-1/2 lbs 110
Poulets, 43 à 43-1/2 lbs 112
Poulets, 44 à 44-1/2 lbs 114
Poulets, 45 à 45-1/2 lbs 116
Poulets, 46 à 46-1/2 lbs 118
Poulets, 47 à 47-1/2 lbs 120
Poulets, 48 à 48-1/2 lbs 122
Poulets, 49 à 49-1/2 lbs 124
Poulets, 50 à 50-1/2 lbs 126
Poulets, 51 à 51-1/2 lbs 128
Poulets, 52 à 52-1/2 lbs 130
Poulets, 53 à 53-1/2 lbs 132
Poulets, 54 à 54-1/2 lbs 134
Poulets, 55 à 55-1/2 lbs 136
Poulets, 56 à 56-1/2 lbs 138
Poulets, 57 à 57-1/2 lbs 140
Poulets, 58 à 58-1/2 lbs 142
Poulets, 59 à 59-1/2 lbs 144
Poulets, 60 à 60-1/2 lbs 146
Poulets, 61 à 61-1/2 lbs 148
Poulets, 62 à 62-1/2 lbs 150
Poulets, 63 à 63-1/2 lbs 152
Poulets, 64 à 64-1/2 lbs 154
Poulets, 65 à 65-1/2 lbs 156
Poulets, 66 à 66-1/2 lbs 158
Poulets, 67 à 67-1/2 lbs 160
Poulets, 68 à 68-1/2 lbs 162
Poulets, 69 à 69-1/2 lbs 164
Poulets, 70 à 70-1/2 lbs 166
Poulets, 71 à 71-1/2 lbs 168
Poulets, 72 à 72-1/2 lbs 170
Poulets, 73 à 73-1/2 lbs 172
Poulets, 74 à 74-1/2 lbs 174
Poulets, 75 à 75-1/2 lbs 176
Poulets, 76 à 76-1/2 lbs 178
Poulets, 77 à 77-1/2 lbs 180
Poulets, 78 à 78-1/2 lbs 182
Poulets, 79 à 79-1/2 lbs 184
Poulets, 80 à 80-1/2 lbs 186
Poulets, 81 à 81-1/2 lbs 188
Poulets, 82 à 82-1/2 lbs 190
Poulets, 83 à 83-1/2 lbs 192
Poulets, 84 à 84-1/2 lbs 194
Poulets, 85 à 85-1/2 lbs 196
Poulets, 86 à 86-1/2 lbs 198
Poulets, 87 à 87-1/2 lbs 200
Poulets, 88 à 88-1/2 lbs 202
Poulets, 89 à 89-1/2 lbs 204
Poulets, 90 à 90-1/2 lbs 206
Poulets, 91 à 91-1/2 lbs 208
Poulets, 92 à 92-1/2 lbs 210
Poulets, 93 à 93-1/2 lbs 212
Poulets, 94 à 94-1/2 lbs 214
Poulets, 95 à 95-1/2 lbs 216
Poulets, 96 à 96-1/2 lbs 218
Poulets, 97 à 97-1/2 lbs 220
Poulets, 98 à 98-1/2 lbs 222
Poulets, 99 à 99-1/2 lbs 224
Poulets, 100 à 100-1/2 lbs 226
Poulets, 101 à 101-1/2 lbs 228
Poulets, 102 à 102-1/2 lbs 230
Poulets, 103 à 103-1/2 lbs 232
Poulets, 104 à 104-1/2 lbs 234
Poulets, 105 à 105-1/2 lbs 236
Poulets, 106 à 106-1/2 lbs 238
Poulets, 107 à 107-1/2 lbs 240
Poulets, 108 à 108-1/2 lbs 242
Poulets, 109 à 109-1/2 lbs 244
Poulets, 110 à 110-1/2 lbs 246
Poulets, 111 à 111-1/2 lbs 248
Poulets, 112 à 112-1/2 lbs 250
Poulets, 113 à 113-1/2 lbs 252
Poulets, 114 à 114-1/2 lbs 254
Poulets, 115 à 115-1/2 lbs 256
Poulets, 116 à 116-1/2 lbs 258
Poulets, 117 à 117-1/2 lbs 260
Poulets, 118 à 118-1/2 lbs 262
Poulets, 119 à 119-1/2 lbs 264
Poulets, 120 à 120-1/2 lbs 266
Poulets, 121 à 121-1/2 lbs 268
Poulets, 122 à 122-1/2 lbs 270
Poulets, 123 à 123-1/2 lbs 272
Poulets, 124 à 124-1/2 lbs 274
Poulets, 125 à 125-1/2 lbs 276
Poulets, 126 à 126-1/2 lbs 278
Poulets, 127 à 127-1/2 lbs 280
Poulets, 128 à 128-1/2 lbs 282
Poulets, 129 à 129-1/2 lbs 284
Poulets, 130 à 130-1/2 lbs 286
Poulets, 131 à 131-1/2 lbs 288
Poulets, 132 à 132-1/2 lbs 290
Poulets, 133 à 133-1/2 lbs 292
Poulets, 134 à 134-1/2 lbs 294
Poulets, 135 à 135-1/2 lbs 296
Poulets, 136 à 136-1/2 lbs 298
Poulets, 137 à 137-1/2 lbs 300
Poulets, 138 à 138-1/2 lbs 302
Poulets, 139 à 139-1/2 lbs 304
Poulets, 140 à 140-1/2 lbs 306
Poulets, 141 à 141-1/2 lbs 308
Poulets, 142 à 142-1/2 lbs 310
Poulets, 143 à 143-1/2 lbs 312
Poulets, 144 à 144-1/2 lbs 314
Poulets, 145 à 145-1/2 lbs 316
Poulets, 146 à 146-1/2 lbs 318
Poulets, 147 à 147-1/2 lbs 320
Poulets, 148 à 148-1/2 lbs 322
Poulets, 149 à 149-1/2 lbs 324
Poulets, 150 à 150-1/2 lbs 326
Poulets, 151 à 151-1/2 lbs 328
Poulets, 152 à 152-1/2 lbs 330
Poulets, 153 à 153-1/2 lbs 332
Poulets, 154 à 154-1/2 lbs 334
Poulets, 155 à 155-1/2 lbs 336
Poulets, 156 à 156-1/2 lbs 338
Poulets, 157 à 157-1/2 lbs 340
Poulets, 158 à 158-1/2 lbs 342
Poulets, 159 à 159-1/2 lbs 344
Poulets, 160 à 160-1/2 lbs 346
Poulets, 161 à 161-1/2 lbs 348
Poulets, 162 à 162-1/2 lbs 350
Poulets, 163 à 163-1/2 lbs 352
Poulets, 164 à 164-1/2 lbs 354
Poulets, 165 à 165-1/2 lbs 356
Poulets, 166 à 166-1/2 lbs 358
Poulets, 167 à 167-1/2 lbs 360
Poulets, 168 à 168-1/2 lbs 362
Poulets, 169 à 169-1/2 lbs 364
Poulets, 170 à 170-1/2 lbs 366
Poulets, 171 à 171-1/2 lbs 368
Poulets, 172 à 172-1/2 lbs 370
Poulets, 173 à 173-1/2 lbs 372
Poulets, 174 à 174-1/2 lbs 374
Poulets, 175 à 175-1/2 lbs 376
Poulets, 176 à 176-1/2 lbs 378
Poulets, 177 à 177-1/2 lbs 380
Poulets, 178 à 178-1/2 lbs 382
Poulets, 179 à 179-1/2 lbs 384
Poulets, 180 à 180-1/2 lbs 386
Poulets, 181 à 181-1/2 lbs 388
Poulets, 182 à 182-1/2 lbs 390
Poulets, 183 à 183-1/2 lbs 392
Poulets, 184 à 184-1/2 lbs 394
Poulets, 185 à 185-1/2 lbs 396
Poulets, 186 à 186-1/2 lbs 398
Poulets, 187 à 187-1/2 lbs 400
Poulets, 188 à 188-1/2 lbs 402
Poulets, 189 à 189-1/2 lbs 404
Poulets, 190 à 190-1/2 lbs 406
Poulets, 191 à 191-1/2 lbs 408
Poulets, 192 à 192-1/2 lbs 410
Poulets, 193 à 193-1/2 lbs 412
Poulets, 194 à 194-1/2 lbs 414
Poulets, 195 à 195-1/2 lbs 416
Poulets, 196 à 196-1/2 lbs 418
Poulets, 197 à 197-1/2 lbs 420
Poulets, 198 à 198-1/2 lbs 422
Poulets, 199 à 199-1/2 lbs 424
Poulets, 200 à 200-1/2 lbs 426
Poulets, 201 à 201-1/2 lbs 428
Poulets, 202 à 202-1/2 lbs 430
Poulets, 203 à 203-1/2 lbs 432
Poulets, 204 à 204-1/2 lbs 434
Poulets, 205 à 205-1/2 lbs 436
Poulets, 206 à 206-1/2 lbs 438
Poulets, 207 à 207-1/2 lbs 440
Poulets, 208 à 208-1/2 lbs 442
Poulets, 209 à 209-1/2 lbs 444
Poulets, 210 à 210-1/2 lbs 446
Poulets, 211 à 211-1/2 lbs 448
Poulets, 212 à 212-1/2 lbs 450
Poulets, 213 à 213-1/2 lbs 452
Poulets, 214 à 214-1/2 lbs 454
Poulets, 215 à 215-1/2 lbs 456
Poulets, 216 à 216-1/2 lbs 458
Poulets, 217 à 217-1/2 lbs 460
Poulets, 218 à 218-1/2 lbs 462
Poulets, 219 à 219-1/2 lbs 464
Poulets, 220 à 220-1/2 lbs 466
Poulets, 221 à 221-1/2 lbs 468
Poulets, 222 à 222-1/2 lbs 470
Poulets, 223 à 223-1/2 lbs 472
Poulets, 224 à 224-1/2 lbs 474
Poulets, 225 à 225-1/2 lbs 476
Poulets, 226 à 226-1/2 lbs 478
Poulets, 227 à 227-1/2 lbs 480
Poulets, 228 à 228-1/2 lbs 482
Poulets, 229 à 229-1/2 lbs 484
Poulets, 230 à 230-1/2 lbs 486
Poulets, 231 à 231-1/2 lbs 488
Poulets, 232 à 232-1/2 lbs 490
Poulets, 233 à 233-1/2 lbs 492
Poulets, 234 à 234-1/2 lbs 494
Poulets, 235 à 235-1/2 lbs 496
Poulets, 236 à 236-1/2 lbs 498
Poulets, 237 à 237-1/2 lbs 500
Poulets, 238 à 238-1/2 lbs 502
Poulets, 239 à 239-1/2 lbs 504
Poulets, 240 à 240-1/2 lbs 506
Poulets, 241 à 241-1/2 lbs 508
Poulets, 242 à 242-1/2 lbs 510
Poulets, 243 à 243-1/2 lbs 512
Poulets, 244 à 244-1/2 lbs 514
Poulets, 245 à 245-1/2 lbs 516
Poulets, 246 à 246-1/2 lbs 518
Poulets, 247 à 247-1/2 lbs 520
Poulets, 248 à 248-1/2 lbs 522
Poulets, 249 à 249-1/2 lbs 524
Poulets, 250 à 250-1/2 lbs 526
Poulets, 251 à 251-1/2 lbs 528
Poulets, 252 à 252-1/2 lbs 530
Poulets, 253 à 253-1/2 lbs 532
Poulets, 254 à 254-1/2 lbs 534
Poulets, 255 à 255-1/2 lbs 536
Poulets, 256 à 256-1/2 lbs 538
Poulets, 257 à 257-1/2 lbs 540
Poulets, 258 à 258-1/2 lbs 542
Poulets, 259 à 259-1/2 lbs 544
Poulets, 260 à 260-1/2 lbs 546
Poulets, 261 à 261-1/2 lbs 548
Poulets, 262 à 262-1/2 lbs 550
Poulets, 263 à 263-1/2 lbs 552
Poulets, 264 à 264-1/2 lbs 554
Poulets, 265 à 265-1/2 lbs 556
Poulets, 266 à 266-1/2 lbs 558
Poulets, 267 à 267-1/2 lbs 560
Poulets, 268 à 268-1/2 lbs 562
Poulets, 269 à 269-1/2 lbs 564
Poulets, 270 à 270-1/2 lbs 566
Poulets, 271 à 271-1/2 lbs 568
Poulets, 272 à 272-1/2 lbs 570
Poulets, 273 à 273-1/2 lbs 572
Poulets, 274 à 274-1/2 lbs 574
Poulets, 275 à 275-1/2 lbs 576
Poulets, 276 à 276-1/2 lbs 578
Poulets, 277 à 277-1/2 lbs 580
Poulets, 278 à 278-1/2 lbs 582
Poulets, 279 à 279-1/2 lbs 584
Poulets, 280 à 280-1/2 lbs 586
Poulets, 281 à 281-1/2 lbs 588
Poulets, 282 à 282-1/2 lbs 590
Poulets, 283 à 283-1/2 lbs 592
Poulets, 284 à 284-1/2 lbs 594
Poulets, 285 à 285-1/2 lbs 596
Poulets, 286 à 286-1/2 lbs 598
Poulets, 287 à 287-1/2 lbs 600
Poulets, 288 à 288-1/2 lbs 602
Poulets, 289 à 289-1/2 lbs 604
Poulets, 290 à 290-1/2 lbs 606
Poulets, 291 à 291-1/2 lbs 608
Poulets, 292 à 292-1/2 lbs 610
Poulets, 293 à 293-1/2 lbs 612
Poulets, 294 à 294-1/2 lbs 614
Poulets, 295 à 295-1/2 lbs 616
Poulets, 296 à 296-1/2 lbs 618
Poulets, 297 à 297-1/2 lbs 620
Poulets, 298 à 298-1/2 lbs 622
Poulets, 299 à 299-1/2 lbs 624
Poulets, 300 à 300-1/2 lbs 626
Poulets, 301 à 301-1/2 lbs 628
Poulets, 302 à 302-1/2 lbs 630
Poulets, 303 à 303-1/2 lbs 632
Poulets, 304 à 304-1/2 lbs 634
Poulets, 305 à 305-1/2 lbs 636
Poulets, 306 à 306-1/2 lbs 638
Poulets, 307 à 307-1/2 lbs 640
Poulets, 308 à 308-1/2 lbs 642
Poulets, 309 à 309-1/2 lbs 644
Poulets, 310 à 310-1/2 lbs 646
Poulets, 311 à 311-1/2 lbs 648
Poulets, 312 à 312-1/2 lbs 650
Poulets, 313 à 313-1/2 lbs 652
Poulets, 314 à 314-1/2 lbs 654
Poulets, 315 à 315-1/2 lbs 656
Poulets, 316 à 316-1/2 lbs 658
Poulets, 317 à 317-1/2 lbs 660
Poulets, 318 à 318-1/2 lbs 662
Poulets, 319 à 319-1/2 lbs 664
Poulets, 320 à 320-1/2 lbs 666
Poulets, 321 à 321-1/2 lbs 668
Poulets, 322 à 322-1/2 lbs 670
Poulets, 323 à 323-1/2 lbs 672
Poulets, 324 à 324-1/2 lbs 674
Poulets, 325 à 325-1/2 lbs 676
Poulets, 326 à 326-1/2 lbs 678
Poulets, 327 à 327-1/2 lbs 680
Poulets, 328 à 328-1/2 lbs 682
Poulets, 329 à 329-1/2 lbs 684
Poulets, 330 à 330-1/2 lbs 686
Poulets, 331 à 331-1/2 lbs 688
Poulets, 332 à 332-1/2 lbs 690
Poulets, 333 à 333-1/2 lbs 692
Poulets, 334 à 334-1/2 lbs 694
Poulets, 335 à 335-1/2 lbs 696
Poulets, 336 à 336-1/2 lbs 698
Poulets, 337 à 337-1/2 lbs 700
Poulets, 338 à 338-1/2 lbs 702
Poulets, 339 à 339-1/2 lbs 704
Poulets, 340 à 340-1/2 lbs 706
Poulets, 341 à 341-1/2 lbs 708
Poulets, 342 à 342-1/2 lbs 710
Poulets, 343 à 343-1/2 lbs 712
Poulets, 344 à 344-1/2 lbs 714
Poulets, 345 à 345-1/2 lbs 716
P

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Dans notre édition de samedi dernier nous donnions nos impressions sur le match Dan O'Mahoney-Don George, qui avait eu lieu le samedi précédent à Boston, alors que l'Irlandais a enlevé le titre à l'athlète de Buffalo et nous faisons remarquer que l'arbitre James Bradlock avait favorisé, intentionnellement ou non, le nouveau champion et nous ajoutons que la victoire avait été accordée au fils de la veuve Erin après que celui-ci eut lancé libellément son rival par-dessus ses câbles.

Un amateur de lutte nous fait remarquer en commentant notre article dans le communiqué que nous publions intégralement:

Montréal, 6 août 1935
M. le rédacteur sportif,
Le Devoir, Montréal.
Cher monsieur,

Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les articles de M. Narbonne à propos de sport, car ils viennent d'un homme dont la compétence et l'impartialité sont incontestables.

Cependant son "avis" à propos de la rencontre O'Mahoney-Don George m'a surpris. Je comprends difficilement la sympathie qu'il manifeste pour Don George parce que le lutteur, des moins propres, s'est fait attrapper à son propre piège.

Tous les amateurs de lutte, à Montréal et ailleurs, savent que les tactiques de Don George consistent à se tirer lâchement sous les câbles chaque fois qu'il est en danger, ou à assommer ses adversaires quand il les redoute, exemple: Yvon Robert. Cette fois, il a reçu la monnaie de sa pièce et il l'a rudement méritée. M. Narbonne a rudement raison quand il dit qu'il devrait être absolument défendu de jeter son adversaire en bas de l'arène au risque de le tuer et peut-être aussi de se blesser soi-même.

Chaque fois qu'un lutteur est en danger, ces règlements auraient pour résultat de placer Don George parmi les athlètes de deuxième ou troisième classe, mais ceci n'a pas d'importance.

Maintenant, me permettra-t-on une constatation et une prédiction? Eh! bien, voici. A Boston, dont la population est sensiblement la même qu'à Montréal, lors de la rencontre O'Mahoney-Don George, on a enregistré une assistance de 40,000 personnes; à Montréal, on peut difficilement espérer une assistance de plus de 6 à 7,000 amateurs. La raison en est que la brutalité répugnante aux Canadiens français; les coups de bâton, les assommements en dehors de l'arène, toutes les tactiques qui ont pour résultat de coller les épaules à un homme inconscient ou incapable de revenir sur le matelas, n'intéressent jamais, même les amateurs, jamais, la population canadienne-française, surtout celle de culture moyenne ou supérieure. La chute doit s'obtenir dans l'arène et non ailleurs.

Que les promoteurs de lutte ou autre sport se souviennent que quand les Canadiens français s'abstiennent d'assister, la ville de Montréal n'a pas une population supérieure à Québec ou Ottawa.

Voici les réflexions que je soumetts aux promoteurs. Qu'ils provoquent une expression d'opinion publique et ils constateront peut-être avec surprise que j'ai raison.

UN AMATEUR DE VRAIE LUTTE

Nous désirons faire remarquer que nous n'avons manifesté aucune sympathie à l'égard de Don George mais que nous avons tout simplement prétendu que la victoire avait été remportée à la suite d'une tactique qui aurait dû être considérée comme un "foul", et nous terminons en demandant aux commissaires de préparer des règlements pour la lutte telle que la chose existe pour les autres sports.

Nous sommes toujours montrés favorables à la lutte, loyale et nous avons maintes et maintes fois critiqué les lutteurs qui avaient recours à la ruse pour vaincre l'adversaire ou pour éviter un échec, et nous sommes encore du même avis. Nous partageons l'opinion de ceux qui affirment que le sport de la lutte perd de sa popularité à cause de la ruse que l'on met au cours des combats mais nous ajoutons cependant que le public est largement responsable de cet état de choses.

Nous constatons à toutes les séances, tant chez les poids légers que chez les poids lourds, que nombre de spectateurs se plaignent d'applaudir un lutteur lorsqu'il rend à l'adversaire les coups qu'il a déjà reçus. S'il est défendu à un athlète de porter des coups, il est également interdit à son rival d'avoir recours à la même tactique. Si le public protestait et réclamait des règlements, l'on parviendrait probablement à éliminer ces tactiques déloyales dans le sport de la lutte et l'on verrait bientôt les salles se remplir et nos promoteurs faire des affaires d'or au lieu d'enregistrer des déficits.

Nous remercions cet amateur d'avoir soulevé cette question, car sa lettre servira peut-être à décider les membres de la Commission athlétique de Montréal de préparer et d'adopter des règlements qui seront mis en vigueur et qui auront pour effet de faire disparaître toute brutalité du beau sport de la lutte.

X.-E. NARBONNE

Tournoi de golf du LaFontaine

C'est lundi, à 1 heure p.m., que commencera le tournoi des Chevaliers de Colomb du Conseil LaFontaine, qui aura lieu, comme l'an dernier, à Laval sur le Lac. Le tournoi sera suivi d'un dîner auquel assisteront des personnalités marquantes de l'Ordre. Les anciens membres du Conseil LaFontaine et les membres des Conseils étrangers sont cordialement invités.

Les Royals augmentent leur avance

Les joueurs du club de baseball Montréal ont démontré aux sept mille spectateurs présents au Stade de la rue de Lorimier, hier soir, qu'ils sont de taille à remporter le championnat de la Ligue Internationale ou tout au moins de faire une dure lutte pour les honneurs de la première place lorsque opposés aux Chiefs de Syracuse les hommes de Frank Shaughnessy ont réussi à remporter la palme par un résultat de 10 à 2.

Les Royals menaient par 10 à 0 à la fin de la huitième manche mais lors de la dernière apparition des visiteurs au bâton deux coups réussis et une passe au premier but sur quatre balles.

Harry Smythe était dans la boîte pour le club local hier soir et il a pu enregistrer sa dix-huitième victoire de la saison et augmenter l'avance du Montréal à quatre parties entières sur les Chiefs qui occupent le second rang dans la course au championnat de la Ligue Internationale. Smythe a fait très bonne figure dans la boîte, particulièrement dans les moments critiques, mais il faut aussi ajouter que ses compagnons de jeu lui ont donné un excellent support tant au champ qu'au bâton. Del Bissonnette fut merveilleux au premier but et son arrêt de la sixième manche, alors qu'il dut faire un plongeon pour arrêter le coup de Tucker, lui a valu les applaudissements de la foule et les félicitations du gérant Shag, Hal King, Smythe, Tate, Thompson et Bissonnette frappèrent chacun deux coups réussis tandis que Dugas frappa en lieu sûr et fit compter un point.

Cet après-midi les Royals et les Chiefs joueront une partie tandis que demain ces deux équipes se rencontreront dans un programme double.

Résumé détaillé de la joute d'hier soir:

SYRACUSE									
Schino, cg	5	0	1	0	0	0	0	0	0
Niemiec, ac	4	0	1	5	0	0	0	0	0
Kroner, 3b	3	0	0	1	3	0	0	0	0
Sax, 3b	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tucker, ed	4	0	0	3	0	0	0	0	0
Oana, c	4	1	3	3	0	0	0	0	0
Wright, 2b	3	1	1	2	3	0	0	0	0
Taylor, 1b	4	0	1	12	0	0	0	0	0
Leggett, r	3	0	1	1	0	0	0	0	0
Savino, r	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Coombs, 1	2	0	0	0	1	0	0	0	0
Mulligan, 1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
x-Johnson	1	0	1	0	0	0	0	0	0

Totaux x 35 2 8 24 13 2

MONTREAL									
Seeds, cg	5	0	0	4	0	0	0	0	0
Sankey ac	5	0	0	0	5	0	0	0	0
Thompson, 3b	5	0	1	2	2	1	1	0	0
Dupple, c	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Dugas, ed	4	1	1	3	0	0	0	0	0
Bissonnette, 1b	4	3	2	10	1	0	0	0	0
Tate, r	3	3	2	4	1	0	0	0	0
King, 2b	4	1	2	3	1	0	0	0	0
Smythe, 1	4	0	2	1	2	0	0	0	0

Totaux x 36 10 11 27 11 1

x-A frappé pour Mulligan à la 9e. Résultat par manches:

Syracuse 000000002-10

Montréal 00050203x-10

SOMMAIRE

Points produits par Dugas, Bissonnette, Tate 2, King 5, Smythe, Wright, Johnson. Coups de deux buts: Niemiec, Oana 2, Bissonnette, King, Wright. Coups de trois buts: Tate, King, Double-jeu: Wright à Niemiec à Taylor. Buts sur balles de Coombs 3, Smythe 3. Retirés par Coombs 1, Smythe 3. Coups sûrs: Coombs 5 en 9 manches; lanceur perdant: Coombs. Arbitres, Hubbard et Campbell. Temps, 2 h.

AUTRES JOUTES

Newark 00100040-2 6 0

Buffalo 010024x-7 11 0

Laflamme, Wicker et Baker; Ash et Crouse.

2e partie:

Newark 000202100-5 12 1

Buffalo 63021110x-14 20 2

LaRocca, Duke, Wicker et Herschberger; Harris et Crouse, Wasm.

Albany 020230002-9 17 5

Rochester 032100000-6 12 1

McLean, Bokina, Hensick et George; Spencer, Michaels et West.

Baltimore 000060010-7 11 1

Toronto 00205330x-13 18 0

Lehrman, Melton, Thomas et Spencer; Mackie, Helcher, Barnes, Nikola et Hinkle.

Les coups de circuit

MAJEURES

Hier: Greenberg, Tigers; Rolfe, Yankees; Hafe, Pirates; Medwick, Cardinals; Cucinello, Dodgers; S. Johnson, Phillies; Jackson, Giants, 1 chacun.

Les meneurs: Greenberg, Tigers, 33; Oll, Giants, 24; Berger, Braves, 23; Johnson, Athlétiques 21; Camilli, Phillies, 21.

Total, Nationale 496, Américaine 477. Total, 973.

INTERNATIONALE

Hier: Flowers, Rochester 1;

Roettger, Albany, 1; Walker, Newark, 1; Carnegie, Buffalo, 1;

Fitzgerald, Buffalo, 1; Puccinelli, Baltimore, 1; Boone, Toronto, 1;

Gibson, Baltimore, 1.

Les meneurs: Puccinelli, Baltimore, 47; Carnegie, Buffalo, 29;

Abernathy, Baltimore, 28; Barton, Baltimore, 27; Mayo, Baltimore, 23;

Jeffries, Baltimore, 17.

Hochelaga vs Breton

Le J.-H. Breton recevra pour la dernière fois le club Hochelaga sur son terrain, coin Itherville et DesCarrières, dimanche après-midi, à 1 h. 30, et El Duckett, de la ligue de la Cité à 3 h. 30, ayant chacun une partie à leur crédit au commencement de la saison le Breton compte bien sortir avec les honneurs contre le Duckett, mais encore plus avec l'Hochelaga.

L'ouverture du meeting le 17 août

L'entraînement des chevaux à Dorval en vue de la réunion qui s'ouvrira samedi de la semaine prochaine est commencé depuis mercredi. Chaque jour, les jockeys font faire des essais à leurs chevaux sous l'oeil attentif des entraîneurs. Ces derniers paraissent très satisfaits et s'attendent à ce que les pur-sang fassent des temps rapides.

Le surintendant de la piste, Edgar Vermette, a déclaré à Léo Dandurand et aux journalistes qu'il est convaincu que, malgré ses deux années d'inactivité, Dorval sera aussi rapide que jamais. Le repos ne lui aura ni en rien, Les assertions de Vermette semblent prouvées par les essais des chevaux actuellement à Dorval.

Il y a dans le moment trois cents chevaux installés dans les écuries de la piste et d'autres arriveront encore aujourd'hui et les premiers de la semaine prochaine, car les propriétaires de chevaux décideront plusieurs propriétaires de grandes écuries de courses à envoyer une partie de leurs porteurs à Dorval.

Les nombreuses écuries de Dorval ont été remises complètement à neuf. Elles n'ont jamais été si confortables et les hommes à chevaux sont aussi satisfaits que possible. Tous sont enchantés de ce dernier meeting additionnel que le syndicat Galtier-Dandurand a bien voulu organiser pour eux et ils se proposent de seconder les efforts des deux promoteurs et de donner du sport de premier ordre lors de la réunion qui s'ouvrira le 17 août.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
MONTREAL	68	50	576
Syracuse	67	55	549
Toronto	66	56	541
Buffalo	63	55	534
Baltimore	63	55	534
Newark	60	60	500
Rochester	48	69	410
Albany	42	75	359

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Détroit	64	37	634
New-York	57	40	588
Chicago	51	44	537
Boston	52	48	520
Cleveland	50	50	500
Philadelphie	41	51	446
Washington	42	57	424
Saint-Louis	34	64	347

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
New-York	66	36	647
Saint-Louis	62	39	614
Chicago	62	42	611
Pittsburg	57	49	538
Brooklyn	46	56	451
Philadelphie	46	57	447
Cincinnati	45	59	433
Boston	26	76	255

Les parties de fin de semaine

LIGUE INTERNATIONALE

AUJOURD'HUI: —

Syracuse à Montréal, 3 h. p.m.

Baltimore à Toronto, 2 h.

Albany à Rochester.

Newark à Buffalo.

DEMAIN: —

Syracuse à Montréal, 2 p.

Newark à Buffalo, 2 p.

Albany à Rochester, 2 p.

Seules parties au programme.

LIGUE AMERICAINE

AUJOURD'HUI: —

Chicago à Détroit.

Cleveland à St-Louis.

Washington à Boston.

Philadelphie à New-York.

DEMAIN: —

Chicago à Détroit.

Cleveland à St-Louis.

Washington à Boston.

Philadelphie à New-York.

LIGUE NATIONALE

AUJOURD'HUI: —

Cincinnati à Pittsburg.

St-Louis à Chicago.

Boston à Brooklyn.

New-York à Philadelphie.

DEMAIN: —

Cincinnati à Pittsburg.

St-Louis à Chicago.

Boston à Brooklyn.

New-York à Philadelphie.

Association Américaine

Indianapolis 015002003-11 22 0

Minneapolis 4430000100-8 13 1

Bolton, P. Gallivan et Sprin; Gahaveau, Bean, Ryan et Leitz, Hargrave.

LE CRANE FRACTURE

Kansas City, 10. — Les médecins ont déclaré que Dale Alexander, premier but du Kansas City, de l'Association Américaine, souffrait d'une fracture du crâne.

Alexander fut frappé par une balle lancée par le lanceur du Toledo, lors de la joute de jeudi soir.

Après l'examen aux rayons X, les médecins ont déclaré que l'état de Alexander était critique.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Minneapolis	68	45	602
Indianapolis	62	50	554
Columbus	59	50	541
Kansas City	57	51	528
Minneapolis	57	53	518
St-Louis	54	52	509
Toledo	44	49	473
Louisville	35	76	315

Plusieurs concurrents sont inscrits

Cinq brillants boxeurs sont maintenant sur les rangs pour se disputer le droit de rencontrer Bob Olin, dans un combat qui mettra le championnat en jeu. Le fameux boxeur de couleur, John Henry Lewis, de Los Angeles, a fait parvenir hier soir son inscription au promoteur Jules Racicot, venant se joindre à Billy Jones, Tony Shucro, Florian LeBrasseur et Joe Knight.

Le Ring, autorité en matière pugilistiques, place Lewis immédiatement en-dessous de Bob Olin, dans le classement de son édition courante, et cette addition est un succès notable pour le promoteur.

Lewis possède le record le plus imposant de tous les boxeurs inscrits jusqu'ici, avec deux victoires sur l'ancien champion Marie Rosenbloom, une victoire contre Jimmy Braddock, champion poids lourd de l'univers, Tony Shucro, Yale Okun, et plusieurs autres fameux boxeurs de cette catégorie.

Le promoteur a maintenant pratiquement tous les meilleurs boxeurs de cette classe sous contrat, et s'attend à compléter sa liste d'ici à une couple de jours.

Viendra ensuite la tâche la plus difficile, celle de choisir l'adversaire de Florian LeBrasseur pour la première élimination. LeBrasseur n'a absolument aucune préférence et ne demande qu'à se mettre à la besogne. Il a déclaré hier qu'il était prêt pour quiconque lui serait opposé et que sa seule ambition était de tous les éliminer au plus tôt pour arriver jusqu'à Olin.

LeBrasseur chérit depuis ses débuts dans la boxe l'ambition de succéder à Jack Delaney comme le deuxième Canadien français à détenir le championnat de la catégorie poids lourd. Il est sur le point de réaliser son ambition; son impatience peut facilement s'expliquer.

Ce tournoi fournit aux amateurs locaux l'opportunité de voir un grand nombre de vedettes dont les journaux ont de nombreuses reprises rapporté les exploits. L'un des Brasseur-Racicot bénéficiera ainsi au jeune boxeur en lui apportant l'opportunité de sa vie, un combat de championnat, et aux amateurs locaux en leur fournissant l'occasion d'assister à un des tournés les plus importants dans l'histoire moderne de la boxe.

Dow à Coaticook et à Chambly

Le club de la Brasserie Dow sera l'hôte du Coaticook demain après-midi, alors qu'il s'alignera contre le Coaticook qui occupe la deuxième position du circuit des Cantons de l'Est depuis dimanche dernier, la partie commencera à deux heures et demie, heure avancée et sera jouée sur le terrain de l'Exposition.

Les fervents du baseball de Coaticook attendent la venue des Brasseurs avec impatience car tous se rappellent la belle tenue de leurs favoris contre le Dow l'an dernier, alors que les hommes de Rose ne réussirent à remporter la victoire que dans les dernières manches, avec un ralliement qui leurs donna six points.

Le gérant du Coaticook n'a rien de dévoué à sa batterie qui sera peut-être une surprise pour les Brasseurs. A tout événement, Rose se tient prêt et enverra probablement Dave Lambton, qui triompha des locaux l'an dernier, ou Geo. Smith, son nouveau lanceur, dans la bataille avec Charlie Lavrière ou Butler Herr derrière le marbre.

CET APRES-MIDI A CHAMBLY-CANTON

Cet après-midi, les Brasseurs seront les hôtes du Chamblly-Canton dans une partie exhibition lors du grand festival organisé par les citoyens de ce dernier endroit; la partie commencera à 2 heures 30, heure avancée. Un grand duel de lanceurs est en perspective pour cette joute qui verra aux prises Ovide Lahaie ou Gene Leduc contre Crozier, le nouveau lanceur du Chamblly.

Mardi soir, à 6 heures 30, Dow sera en lice au Parc LaSalle de Lachine, alors qu'il s'alignera contre une équipe d'étoiles qui jouera sous les couleurs du club Pirates All Stars, de Lachine.

Ubaldo Rose nous annonce qu'il est à négocier un voyage pour jeudi prochain à Pittsburg, N.-Y.; ce sera le premier voyage des Brasseurs dans l'Etat de New-York. Ils feront face à une puissante équipe qui mène actuellement dans la Northern New York League. — Dow est en grande demande dans cet Etat, et il se pourrait que nos Brasseurs fassent une tournée dans cette région d'ici à quelques semaines.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

</

COIN DES JEUNES

Les contes de Tante Anne

Le feu d'artifice monstre

C'était à l'époque où les Indiens Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord n'avaient pas fait encore entièrement leur soumission. Il s'ensuivait de fréquentes algarades entre eux et les colons anglais établis dans les immenses prairies du Far-West.

Dans un des villages construits par ceux-ci, se trouvait un fermier, Johnny, ayant un fils de 17 ans, Ned, et une fille de 14 ans, Dora. Or, il arriva que le village voulut fêter de façon fastueuse l'anniversaire de sa fondation.

On organisa le programme des réjouissances, qui devait comporter comme divertissement final un feu d'artifice. Mais on manquait complètement de pièces d'artifice dans la petite colonie; on manquait également de brandy et d'autres liqueurs. Johnny et son fils furent désignés pour aller à la ville chercher ces deux articles. Cette ville se trouvait située à bien des milles de là.

Le fermier attela ses deux meilleurs chevaux à son chariot et dit à Dora qui assistait au départ: — Nous serons rentrés sans doute ce soir, vers 8 heures, ma petite; tu prépareras le souper.

— Oui, père, répondit-elle. Elle embrassa ainsi que son frère. Les deux hommes montèrent dans la voiture, qui partit rapidement.

Arrivés à la ville, ils firent leurs achats, ne ménageant ni les bourses, ni les pièces d'artifice; ils chargèrent le tout sur leur voiture et reprirent le chemin du village.

Il était à peu près à moitié route, lorsque, dans un défilé serré entre deux collines, ils en-

tendirent soudain retentir des clameurs aiguës, et une vingtaine d'Indiens, surgissant des buissons environnants, se lancèrent à l'attaque du chariot. Ils eurent promptement raison des deux voyageurs, les saisirent et les entraînaient dans la prairie voisine. Là, leur avant solidement liés les mains et les pieds, ils les couchèrent à terre et installèrent leur campement.

Ils allumèrent un grand feu, car on était à la saison d'automne, et la température se rafraîchissait beaucoup à l'approche du soir. Puis, ils se mirent en devoir de vider le chariot.

Les pièces d'artifice les intriguèrent beaucoup, car ils ne savaient pas du tout ce que c'était; ils les prirent pour des ornements et les mirent en tas, à côté du feu, mais en découvrant les liqueurs leur joie fut extrême. Ils se mirent à boire et, excités par l'ivresse, entreprirent des danses échevelées, mêlées de cris de guerre et de hurlements féroces. De temps en temps, ils s'interrompaient pour avaler une nouvelle rasade.

Le fermier et son fils, étroitement ligotés, allongés sur le sol, étaient dans une inexplicable angoisse, car ils ne se faisaient aucune illusion sur leur sort. Ils savaient que lorsque leurs ennemis seraient las de danser et de boire, ils se souviendraient de leurs prisonniers pour les attacher au poteau de torture et leur faire subir d'affreux tourments avant de les mettre à mort.

Pendant ce temps, Dora, ne voyant pas revenir son père et son frère à l'heure où elle les attendait, se faisait beaucoup de souci. N'étant plus, elle se décida à aller à leur rencontre. Elle enfourcha un cheval et partit au galop.

Arrivée près du campement des Peaux-Rouges, les cris de ceux-ci la remplirent d'effroi. Elle arrêta sa monture, sauta à terre, cacha-

son cheval dans un bouquet d'arbres, et, se jetant sur le sol, rampa à travers les hautes herbes jusqu'au camp. Le spectacle qu'il offrait lui fit tout de suite comprendre ce qui s'était passé. Elle aperçut son père et son frère étendus à terre et comprit le sort horrible qui leur était réservé.

La malheureuse enfant, dans une mortelle angoisse, se demandait comment leur porter secours. Elle pensa à un moment à galoper jusqu'au village et à en ramener avec elle des hommes de bonne volonté qui attaqueraient à leur tour les Indiens; mais cela demanderait beaucoup de temps, et avant l'arrivée des libérateurs, les prisonniers seraient très probablement mis à mort.

La pauvre enfant se désolait quand ses yeux tombèrent par hasard sur la pile de pièces d'artifice. Une idée traversa son cerveau. Elle se glissa auprès, et d'un vigoureux coup de pied la fit s'écrouler dans le brasier. Les pièces s'allumèrent rapidement, crépitaient, éclatèrent, les fusées fulgurantes firent jaillir leurs éclairs dans toutes les directions, les feux de Bengale jetèrent leurs lueurs féériques, les soleils s'embrasèrent.

Devant ce vacarme et ce flamboiement, les Indiens affolés crurent à un prodige. Terrifiés à leur tour, ils s'élançèrent à travers la nuit dans une fuite affolée.

Dora se précipita vers les captifs et trancha leurs liens, puis tous trois coururent vers les chevaux et prirent au grand galop la direction du village.

Quand ils y furent arrivés, la pauvre Dora, vaincue par l'émotion, tomba en sanglotant dans les bras de ceux qu'elle avait sauvés. Ses compatriotes, apprenant sa belle conduite, lui firent une ovation. Elle fut l'héroïne de la fête, qui fut très gaie, malgré l'absence de liqueurs et de feu d'artifice.

dans le champ des microscopes. On en fait un bouillon estimé sous le nom de "bouillon de culture". La bacille est invisible à l'œil nu.

Baleine. — Animal sous-marin qui peut mesurer jusqu'à 25 mètres de longueur, taille anormale qui l'a fait classer dans l'ordre des C'est-à-dire. Contrairement à l'opinion généralement admise, la baleine se reproduit très bien en captivité, témoin la belle reproduction en plâtre qui figura longtemps au Jardin des Plantes de Paris.

Basset. — Chien long et plat très commode pour les appartements bas d'étage. Le basset est le caniche du cul-de-jatte.

Boîte aux questions

Q. — Je vous envoie un insecte de dimensions imposantes que l'on rencontre assez souvent sur l'île de Montréal.

Auriez-vous l'amabilité de me dire son nom et d'ajouter quelques détails sur sa vie et ses mœurs?

M. G. Saint-Laurent.
R. — C'est le Léthocère d'Amérique. (Lethocerus americanus). L'insecte habite les eaux calmes des étangs et du bord des rivières. Il se nourrit de larves de toutes sortes, s'attaque même à de jeunes poissons et batraciens de dimensions bien supérieures à lui-même. Il se jette vivement sur sa victime, s'y cramponne au moyen de ses pattes antérieures terminées par un crochet, la pique de son bec acéré et verse dans la blessure un venin subtil qui, peu à peu, l'immobilise complètement. Ce n'est que dans son élément qu'il exerce ses méfaits; aussi, doit-il être considéré comme un ennemi sérieux de nos poissons.

La nuit, quand la température est chaude, il se hisse hors de l'eau, s'envole vers d'autres pièces d'eau. C'est durant ce voyage aérien qu'il est attiré vers nos lumières. On le trouve alors sous nos fenêtres éclairées, sur le pavé de nos rues. Sa taille de près de deux pouces et demi de longueur et ses deux pattes préhensiles, dirigées en avant, donnent au passant l'impression que la bête est dangereuse. Il a en effet raison. Il faut manipuler l'animal vivant avec précaution et ne le saisir que par les cotés du corps. On sera, de cette façon, à l'abri de la piqure fort douloureuse qu'il peut infliger.

L'animal appartient à l'ordre des Hémiptères — Hétéroptères connus sous le nom de Punaises. Ces insectes sont toujours bien caractérisés par leur bouche conformation pour piquer et sucer, et par leurs ailes supérieures cornées à la base et membraneuses à l'extrémité. L'ordre renferme un nombre considérable d'espèces. Toutes sont terrestres, vivant sur les végétaux, sur le sol, quelques-unes marchant sur l'eau. Une vingtaine seulement, pour le Québec, sont strictement aquatiques. Le Léthocère est du nombre de celles-ci.

G. C.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Petit dictionnaire

souriant de zoologie

Bacille. — Ruminant de faible taille qui se plaît à venir pâturer

Le faubourg d'Ailleboust

Il englobait à Montréal les alentours des rues Saint-Alexandre et Bleury — Les actes civils le mentionnent pendant tout un siècle — Impossible de définir ses bornes

Notes de M. E.-Z. Massicotte

M. E.-Z. Massicotte, conservateur des archives judiciaires de Montréal, vient de publier un article dans le Bulletin des Recherches Historiques sur la rue Saint-Alexandre et le faubourg d'Ailleboust. Non seulement le nom de ce faubourg est oublié, mais il semble impossible d'en reconstituer les bornes. Chose sûre, il englobait la rue Saint-Alexandre et les alentours. Les actes civils en font mention souventes fois. Voici l'article de M. Massicotte:

La rue Saint-Alexandre et le Faubourg d'Ailleboust

Plusieurs fois, dans les archives notariales, il est question du faubourg d'Ailleboust et de la rue Saint-Alexandre. Pourquoi ces noms et quel était ce faubourg?

La rue Saint-Alexandre, sise à l'ouest de la rue Bleury, a été tracée au XVIII^e siècle et elle a conservé le prénom de son ancien concessionnaire.

Quant au faubourg, son nom est non seulement oublié, mais il n'est plus possible d'en fixer les bornes, car, à certaines dates, il semble avoir compris le Vauxhall, le Beaver Hall ainsi que des tranches du coteau Saint-Louis et du faubourg Saint-Laurent.

Le 1^{er} avril 1753, Louis d'Ailleboust de Coulonge, demeurant sur la place d'Armes, et Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy vendent à François Bourdige dit Saint-Onge, demeurant à la "côte de la montagne", près cette ville, deux arpents joignant la rue Saint-Alexandre. (Danré de Blanzay.)

1756, 20 octobre — Ferdinand de Felz, chirurgien, demeurant rue Notre-Dame, loue à Jean Manceau, Jardinier, partie d'une maison sise au faubourg d'Ailleboust avec un jardin où il y a des pommiers et des fruits. (Voir B. R. H., 1932, p. 397.)

1756, 26 juin — Mention d'un J.-B. Bariteau dit Beauséjour, demeurant en la maison d'Etienne Martin, tonnelier, sise au faubourg d'Ailleboust. (Danré de Blanzay.)

1758, 18 octobre — J.-B. Bariteau dit Beauséjour, époux de Marguerite Durevers dite Laperle, vend à Pierre Madrenne, chirurgien, un emplacement d'un arpent au faubourg d'Ailleboust, rue Saint-Alexandre, avec une petite maison de bois dessus construite et actuellement occupée par le vendeur. Les propriétaires voisins sont, d'un côté, Elie Soudre (?) dit Lamontagne et d'autres le sieur d'Ailleboust de Cuisy et Hubert dit Lacroix. (Blanzay.)

Le sieur Bariteau et sa femme sont inconnus de Tanguay. Ce ménage ne semble pas avoir laissé de trace dans les registres de l'état civil. Passons maintenant à un quart de siècle plus tard.

1781, 24 avril — Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy vend à Charles Barron, forgeron, un emplacement de 2 arpents sur un demi-arpent, au coteau St-Louis, tenant d'un bout, par devant, à la rue St-Alexandre. Voisins: le sieur vendeur, Nicolas-Hubert Lacroix et le sieur Basile Desfords.

En avril et en mai 1781, John Franks, hôtelier, achète de Hubert Lacroix et de J.-B. Desève, procureur de M. de Coulonge, l'emplacement qui deviendra le Vauxhall. (B. R. H., 1927, p. 303.)

Le 19 juillet 1781, Paul-Alexandre d'Ailleboust au négociant français, Etienne Dumeynon, un terrain voisin de celui qu'avait acquis Jean Sabrevois de Bleury qui a laissé son nom à une rue parallèle à la rue St-Alexandre. (Mézières.)

Nous avons fourni des renseignements sur ces transactions dans une notice consacrée à l'honorable Gabriel Roy. (B. R. H., 1925, p. 347.)

Plus tard, de 1818 à 1828, une partie de l'ancien faubourg d'Ailleboust fut acquise par l'honorable Pierre de Rastel de Rocheblave, époux d'Elmire-Anne Bouthillier, et c'est là que le sieur de Rocheblave vécut de la date de son mariage (1819) à celui de son décès (1840).

En 1842 (31 octobre, notaire Lacombe), le Séminaire de St-Sulpice vend aux marguilliers de Notre-Dame un bien-fonds, "au faubourg St-Laurent", borné par les rues Bleury, La Gauchetière, St-Georges et des Jurs. A cet endroit, il est projeté de bâtir une église à l'usage des catholiques de langue anglaise. La localité n'ayant pas été jugée convenable, l'immeuble fut cédé à un M. Anderson, puis le 29 mai 1843, les marguilliers achetèrent de dame veuve Pierre de Rocheblave l'emplacement où s'élevait l'église St. Patrick actuelle.

Le faubourg d'Ailleboust, y compris le Vauxhall et le Beaver Hall, s'était transformé graduellement. Après avoir été habité par des jardiniers, ce futur quartier de Montréal devenait un coin "résidentiel" recherché. Mais le "lotissement" ne se fit pas aussi vite que le désiraient les spéculateurs. Au mois de juillet 1846, par exemple, il y avait encore assez de terrains "va-

VENTE de MEUBLES et d'ameublements



\$59

4 meubles tels qu'illustrés

Véritable noyer. Bureau, coiffeuse "Vanité", chiffonnier, lit double. Miroirs vénitiens à 3 sections, haute qualité de glace anglaise

\$59

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

10% COMPTANT

solde par versements mensuels plus un léger supplément.

Vos vieux meubles acceptés comme premier acompte.

Etagères

Bois non peinturé, modèle pratique, à 3 tablettes. Environ 18" x 30". Châcune **.97**

DUPUIS — quatrième (St-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

J.-A. DUGAL, s.p. et dir.-gér.

Local 202

EN VOICI SIX !

Il y en a comme cela 27 modèles, de ces fameux poêles à combustible liquide.

"KITCHENKOOK"

No 1202

No 1202 à 2 brûleurs; No 1203 à 3 brûleurs. Fini email noir brillant. Allumage instantané à main. Modèle de table. Idéal pour travail auxiliaire.

De tous les Poêles connus

Le KITCHENKOOK est le plus ECONOMIQUE d'OPERATION qui soit. Demandez une démonstration, voire même un essai. Sécurité absolue. Allumage instantané. Classés par les Cies d'assurances.

Pour toutes cuisines, grandes ou petites. Communautés, presbytères, résidences de campagne ou ville. Tous renseignements à...

DISTRIBUTEURS:

REGAL KITCHENS Enrg.

394 ouest, rue Craig, Montréal

Tél. MARquette 2301

Direction: M. CHAPDELAINE

Agents demandés dans rayon de 50 milles de Montréal.

cants", dans la localité, pour que le fameux cirque américain ambulant "Mammoth" ait pu installer ses nombreuses tentes dans ce qu'on appelait "la prairie du Beaver-Hall".

Lors de la construction, à l'angle des rues St-Catherine et Union, de la cathédrale anglicane, Christ Church, laquelle fut dédiée en 1859, bien des fidèles de la secte trouvaient qu'on construisait leur temple pour ainsi dire en "pleine campagne".

Peu après, à l'ouest du temple, les citoyens érigèrent le Crystal Palace, mesurant 184 pieds par 124, dont on se proposait de faire un "Conservatoire des arts et métiers" et dans lequel fut tenue, au mois d'août 1860, une grande exposition ouverte officiellement par le prince de Galles, futur roi Edouard VII.

L'existence du faubourg d'Ailleboust, dont le nom rappelle celui d'une ancienne et distinguée famille montréalaise, n'a pas été très

longue, néanmoins elle reste riche en histoire.

E.-Z. MASSICOTTE

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones Harbour 12418.